

Essai d'étude prosopographique partielle sur les médaillés de la Résistance française

« *Patria non immemor* »¹

Telle est la devise de la médaille de la Résistance française (MRF), apposée au revers de la décoration, pour rappeler que le patriotisme est l'élément nécessaire qui a soudé tous les résistants dans la guerre et la lutte contre le régime de Vichy et les forces de l'Axe. Cette distinction est créée par le général de Gaulle, chef de la France combattante, par le décret du 9 février 1943 qui fixe les différentes modalités d'application de l'ordonnance n°42. Après la croix de la Libération, il s'agit de la deuxième - et seule autre - décoration instituée par le chef de la France libre au cours de la Seconde Guerre mondiale. La médaille de la Résistance française a pour but d'instaurer une distinction spécifique à l'action résistante et alternative à la croix de la Libération dont l'attribution doit demeurer exceptionnelle.²

La médaille est décernée uniquement par décret du chef de la France combattante, du président du Gouvernement provisoire de la République, puis, à partir du 1^{er} janvier 1947, du président de la République. Depuis le 1^{er} avril 1947, elle n'est plus attribuée, sauf au titre de la Résistance en Indochine, pour laquelle le délai a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1947. Depuis 1951, cette décoration peut être attribuée aux personnes reconnues mortes pour la France pour acte de résistance. À ce jour, plus de 65 000 personnes et 55 collectivités se sont vues attribuer la médaille de la Résistance française.

La base de données des MRF

Un premier fichier numérique des médaillés a été établi entre 2012 et 2015. En 2020, avec l'appui du conseil scientifique du musée de l'Ordre de la Libération, une nouvelle base de données a été créée dans le but de valoriser la mémoire des médaillés de la Résistance française et de favoriser à terme l'étude historique de cette population. Elle a été testée dans le cadre d'une mission d'audit réalisée à l'hiver 2020 dont les résultats ont été présentés au conseil scientifique du musée.

Cette base de données est subdivisée en plusieurs champs de saisie, 43 au total, qui ont été jugés nécessaires pour identifier le médaillé et comprendre son parcours. D'abord l'état-civil qui regroupe 15 champs permettant de connaître les nom et prénom, les date et lieu de naissance, la nationalité, les pseudonymes, et les date et lieu de décès. Ensuite, la vie professionnelle, civile et familiale qui comprend six champs qui nous renseignent sur la profession, le niveau et le lieu d'étude, le statut marital et la filiation avec d'autres médaillés, ou Compagnons de la Libération. Le parcours résistant est lui-même subdivisé en quatre grandes parties qui comprennent 11 champs, et concernent la date et le lieu d'engagement, l'appartenance aux différentes organisations de Résistance, les lieux d'internement et la déportation le cas échéant. Le quatrième et dernier champ de recherche comprend onze champs de saisie et porte sur les informations relatives à l'obtention de la médaille (dates de décret et de parution au *Journal officiel*, grade, numéro de diplôme, autorité proposante, etc.).

¹ Devise de la médaille de la Résistance française : La Patrie n'oublie pas.

² TROUPLIN Vladimir, *Dictionnaire des compagnons de Libération*, Elytis, Bordeaux 2022, p. 1616.

Une histoire inexplorée : les médaillés de la Résistance française

Depuis 1966, sur décision du général de Gaulle, la commission et les services de la médaille de la Résistance française sont incorporés à la chancellerie de l'Ordre de la Libération. Si le rôle de la commission consiste d'abord à statuer sur l'attribution de la médaille, elle doit également vérifier, recouper les informations transmises par les différents ministères afin d'éviter les doubles voire les triples nominations. Sur ce plan, le travail réalisé jusqu'aux années 2010 a été partiel et incomplet selon les cas. La commission, qui est aussi dépositaire des mémoires de proposition et des dossiers des médaillés, les communique au public comme toute archive publique et les tient à la disposition des chercheurs. Cependant, si les dossiers individuels sont consultés en grand nombre par les chercheurs, aucune étude n'a jamais pu être menée sur l'ensemble de la population des médaillés de la Résistance française. Une étude globale de cette nature nécessitera au préalable de nombreuses années de travail de saisie dans la base de données et l'aide de plusieurs personnes pour y parvenir. La création de la base de données a permis d'étayer et de faciliter ce travail de recherche historique.

Présentation des sources

La base de données est alimentée par différentes sources. Ces sources sont principalement et systématiquement les dossiers des médaillés conservés à l'Ordre de la Libération, et les dossiers d'homologation GR 16 P et ceux de la sous-série GR 28 P (dossier d'agents du BCRA et de la DGER) du Service historique de la Défense de Vincennes (SHD). À celles-ci s'ajoutent de façon plus marginale celles provenant de centres d'archives publiques comme les Archives nationales (AN), les archives départementales et municipales, et les musées de la Résistance. Les archives familiales viennent parfois compléter l'ensemble des sources. Néanmoins, notre étude reste limitée en termes de sources, de reporting et de possibilités de questionnement. Certains dossiers sont quasi vides et ne fournissent pas les éléments nécessaires à l'identification d'un médaillé. Une minorité d'entre eux demeurent sans état-civil établi, ou bien sont uniquement connus sous leur pseudonyme. Sans parler, dans ces cas précis, d'un parcours résistant resté tout à fait inconnu. Une des limites est aussi le temps nécessaire à l'étude de chaque cas, forcément limité à des sources administratives « de proximité ». Ainsi, par exemple, pour tous les médaillés morts pour la France, nous n'avons pas les moyens d'accéder aux dossiers de la sous-série AC 21 P du Service historique de la Défense de Caen pour des questions d'éloignement géographique.

Objectif de l'étude

Entre mars 2021 et septembre 2024, près de 5 000 dossiers de médaillés ont été saisis et vérifiés sur la base de données dans l'ordre alphabétique. Ainsi, tous les médaillés de la lettre A, et une partie de la lettre B ont été étudiés, et ils constituent notre corpus pour cette étude. Après le dépouillement des différents dossiers, le regroupement et l'identification des individus, l'analyse des sources, l'ensemble de l'étude porte sur une population de **4 680** médaillés de la Résistance française (**7,2%**). Rappelons qu'une première étude, réalisée en février 2023, portait sur **2 092** médaillés (**3,2%**) et avait permis de vérifier l'état fonctionnel de la base de données.

Cette nouvelle étude du second semestre 2024 se fixe trois objectifs principaux : vérifier les éventuelles variations de résultat en regard de l'étude précédente, questionner la représentativité de notre nouvel échantillon par rapport à l'ensemble de ce que nous pouvons connaître avec précision des 64 912 médaillés, et enfin dresser une analyse historique et scientifique des données recueillies sur cet échantillon issu des rangs de la Résistance française. Cette enquête porte donc sur l'étude de

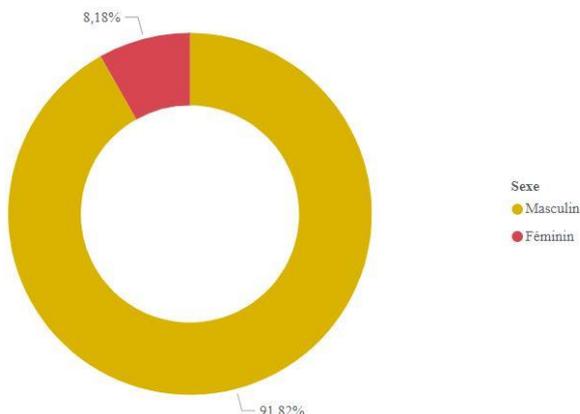
l'état-civil et de la vie socio-professionnelle, du parcours résistant et des conditions d'attribution de la médaille de la Résistance française.

I. État-civil

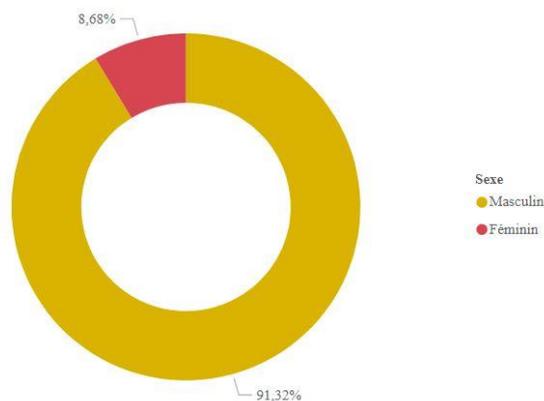
Les premiers questionnements portent sur l'état-civil soit le genre, l'âge, l'origine géographique, la nationalité, le parcours socio-professionnel et le statut familial.

A) Genre et âge

Nombre de médaillés par sexe (4680)



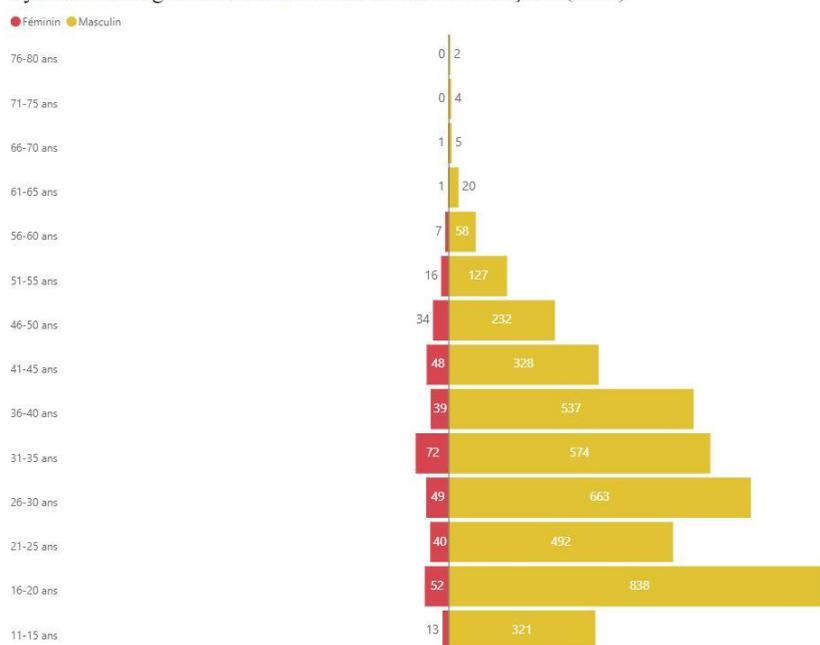
Nombre de médaillés par sexe (64912)



L'échantillon choisi comprend 4 297 hommes (91,82%) et 383 femmes (8,18%) ce qui est conforme à 0,5% près au partage de genre pour l'ensemble des 64 912 titulaires de la médaille. La pyramide des âges ne porte que sur 4 580 personnes car pour 100 d'entre elles nous ne connaissons pas précisément leur date de naissance. Les années de naissance s'échelonnent entre 1863 et 1928. Mais ces dates extrêmes sont marginales puisqu'on relève nettement des classes d'âge prépondérantes. Arbitrairement, nous avons choisi la date du 1^{er} janvier 1940 pour analyser les données d'âge des hommes et des femmes de notre échantillon.

Nom	Moyenne d'âge au premier janvier 1940
BARNADAT	11,00
BECOT	11,00
AGNIEL	12,00
ALBIN	12,00
AMICHAUD	12,00
ANNEREAU	12,00
ANTONIO (D')	12,00
ARBELET	12,00
ARMANDO	12,00
BEAUPERE	12,00
BECU	12,00
ABASAGUITCH	13,00
ALBERT-GONDRAND	13,00
ALLOUARD	13,00
ALLOYEAU	13,00
AMOUDRUZ	13,00
ANDRÉOTTA	13,00
APPENZELLER	13,00
ARNALDI	13,00
ARTUFEL	13,00
BAFFIE	13,00
BAISSE	13,00
BAROSO	13,00
BARTEMENT	13,00
BASSEAU	13,00
BAUVOIS	13,00
BEAUDEMENT	13,00
BEAUPOIL	13,00
BELLETESTE	13,00
BEQUART	13,00
BERBATIAN	13,00
Autres	14,00
Total	30,23

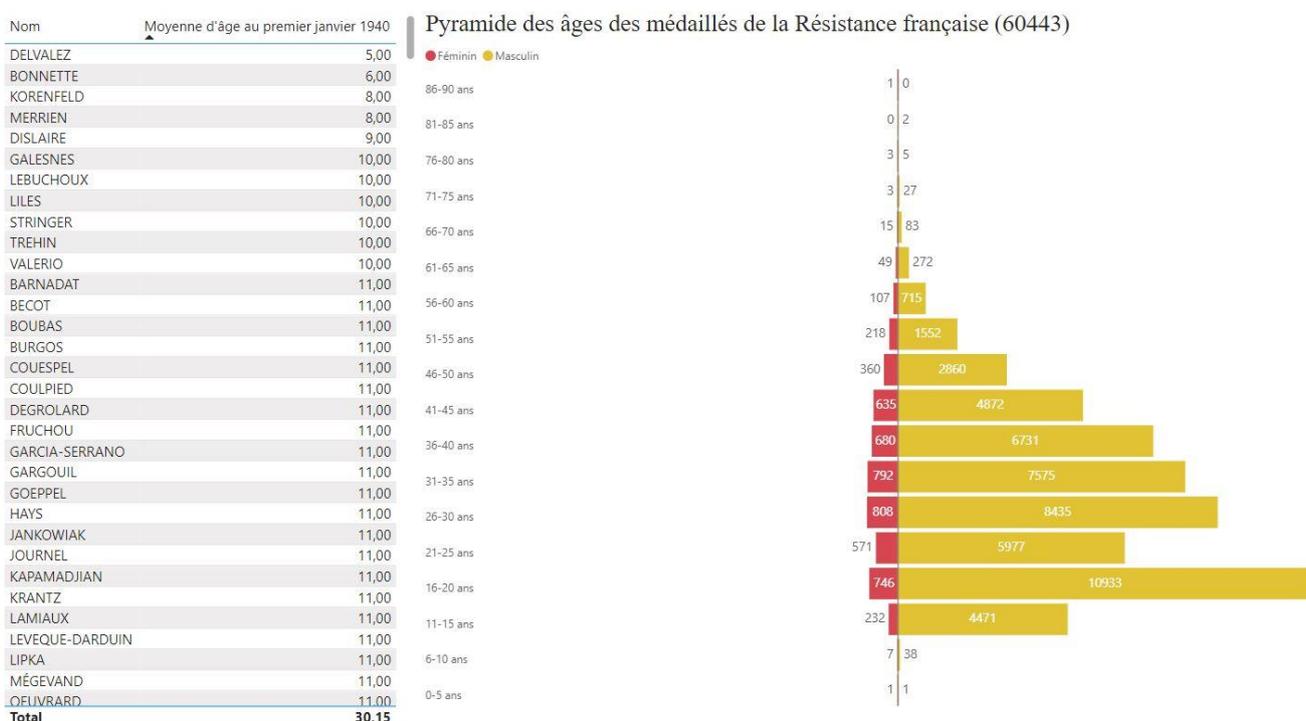
Pyramide des âges des médaillés de la Résistance française (4580)



Les années de naissance majoritaires se situent entre 1920 et 1924. En moyenne, presque 20% des médaillés de la Résistance française ont entre 16 et 20 ans en janvier 1940. À la même époque, la seconde classe d'âge par importance est celle des 26/30 ans qui représentent plus de 15,00% de l'ensemble.

Mais les résultats diffèrent d'un sexe à l'autre. Chez les 372 femmes de l'échantillon, c'est la tranche d'âge des 31/35 ans qui prédomine à près de 20%. Les femmes médaillées sont donc plus âgées que les hommes en janvier 1940. Néanmoins, la classe d'âge des 16/20 ans reste importante chez celles-ci (presque 15%).

L'âge moyen de nos 4 580 médaillés est, au 1^{er} janvier 1940, de 30,23 ans. L'âge moyen de l'ensemble des 60 443 médaillés de la Résistance, hommes et femmes, dont la date de naissance est connue est, au 1^{er} janvier 1940, de 30,15 ans. L'infime écart de 0,08 point confirme que les médaillés de la lettre A et B sont représentatifs de l'ensemble.

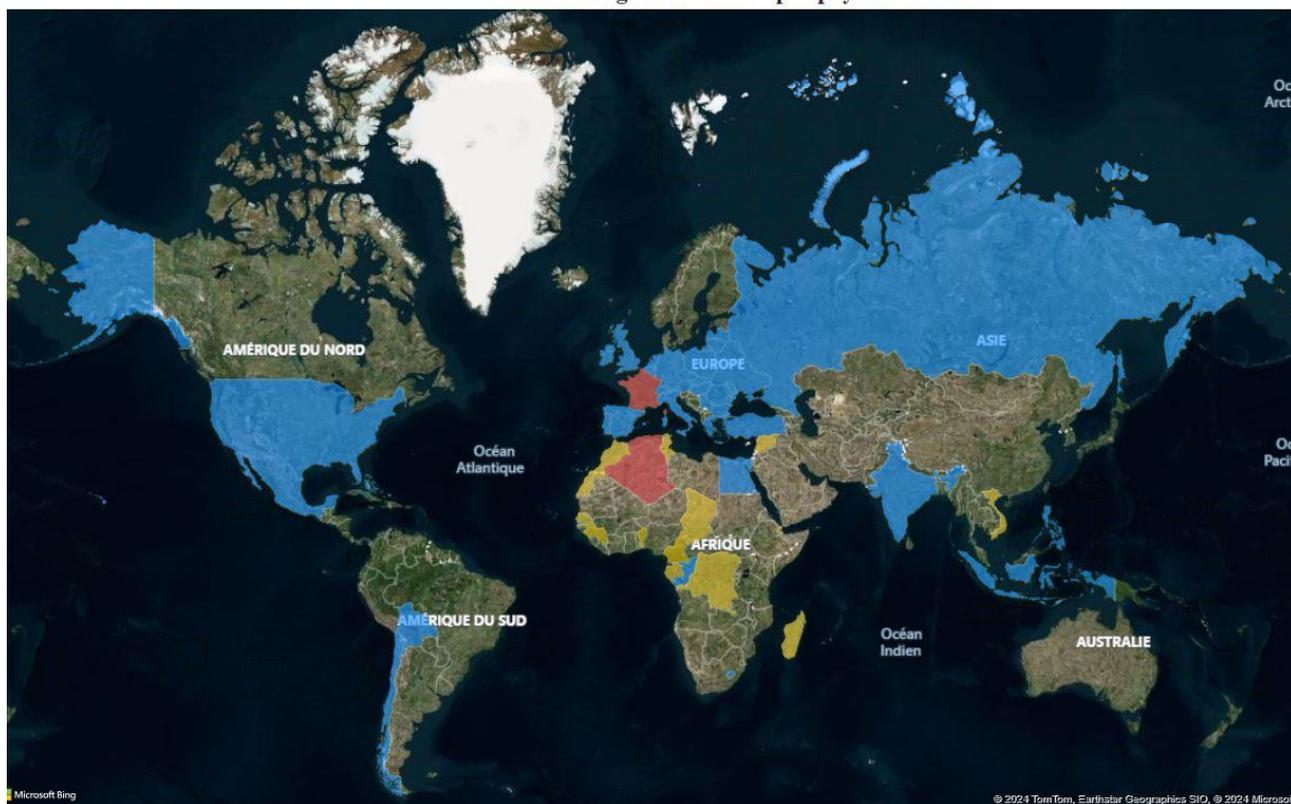


B) Origine géographique

Les médaillés sont donc, en majorité, une population de jeunes hommes nés, sans grande surprise, ultra majoritairement en France sur le territoire métropolitain (92,61%), dans les départements français d'Algérie (1,42%), et dans les départements d'outre-mer (0,74%).

Pour déterminer l'origine géographique des médaillés, nous avons utilisé une carte du monde satellitaire afin de mieux distinguer les pays. Ces derniers sont colorisés pour faire ressortir la provenance des médaillés. En rouge, nous avons la France et l'Algérie, en jaune tous les pays ayant été d'anciennes colonies ou protectorats français, et en bleu les pays étrangers. Notre échantillon se base également sur une population de 4 589 médaillés dont nous connaissons le pays de naissance. Pour 92 autres, le pays de naissance n'est pas connu.

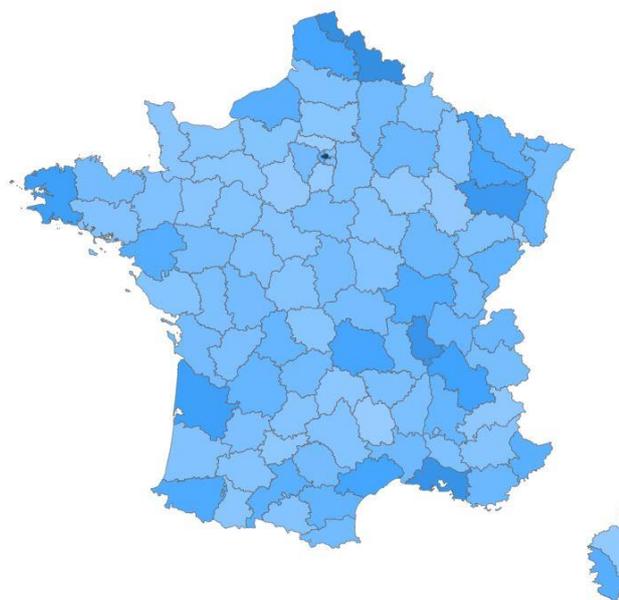
Pourcentage de médaillés par pays de naissance



On constate que si les natifs d'Europe sont ultra majoritaires au sein des médaillés, une part non négligeable est également issue de pays étrangers non européens, à savoir 3,61% de notre échantillon. Les médaillés étant issus majoritairement de France on peut légitimement se demander si une région, un département, ou bien encore une ville ressort plus qu'un(e) autre ?

Département de naissance	Féminin	Masculin	Total
52 - Nord	0,02%	0,17%	0,19%
53 - Mayenne	0,07%	0,40%	0,47%
54 - Meurthe-et-Moselle	0,14%	1,65%	1,79%
55 - Meuse	0,09%	0,50%	0,59%
56 - Morbihan	0,05%	0,57%	0,61%
57 - Moselle	0,14%	1,23%	1,37%
58 - Nièvre	0,09%	0,50%	0,59%
59 - Nord	0,12%	2,93%	3,04%
60 - Oise	0,02%	0,47%	0,50%
61 - Orne		0,45%	0,45%
62 - Pas-de-Calais	0,14%	1,65%	1,79%
63 - Puy-de-Dôme	0,09%	1,70%	1,79%
64 - Pyrénées-Atlantiques (ex Basses-Pyrénées)	0,07%	1,53%	1,60%
65 - Hautes-Pyrénées		0,47%	0,47%
66 - Pyrénées-Orientales	0,02%	0,90%	0,92%
67 - Bas-Rhin	0,14%	0,80%	0,94%
68 - Haut-Rhin	0,19%	0,99%	1,18%
69 - Rhône	0,38%	2,34%	2,71%
70 - Haute-Saône	0,02%	0,66%	0,68%
71 - Saône-et-Loire	0,17%	1,44%	1,60%
72 - Sarthe	0,05%	0,52%	0,57%
73 - Savoie	0,07%	0,75%	0,83%
74 - Haute-Savoie	0,02%	1,06%	1,09%
75 - Paris (ex Seine)	1,04%	8,00%	9,04%
76 - Seine-Maritime (ex Seine-Inférieure)	0,14%	1,27%	1,42%
77 - Seine-et-Marne	0,02%	0,66%	0,68%
78 - Yvelines (ex Seine-et-Oise)	0,12%	0,78%	0,90%
79 - Deux-Sèvres	0,05%	0,68%	0,73%
80 - Somme	0,05%	0,64%	0,68%
81 - Tarn	0,09%	0,78%	0,87%
82 - Tarn-et-Garonne	0,07%	0,33%	0,40%
83 - Var	0,02%	1,04%	1,06%
84 - Vaucluse	0,02%	0,64%	0,66%
85 - Vendée	0,05%	0,52%	0,57%
Total	8,07%	91,93%	100,00%

Pourcentage de médaillés par département de naissance

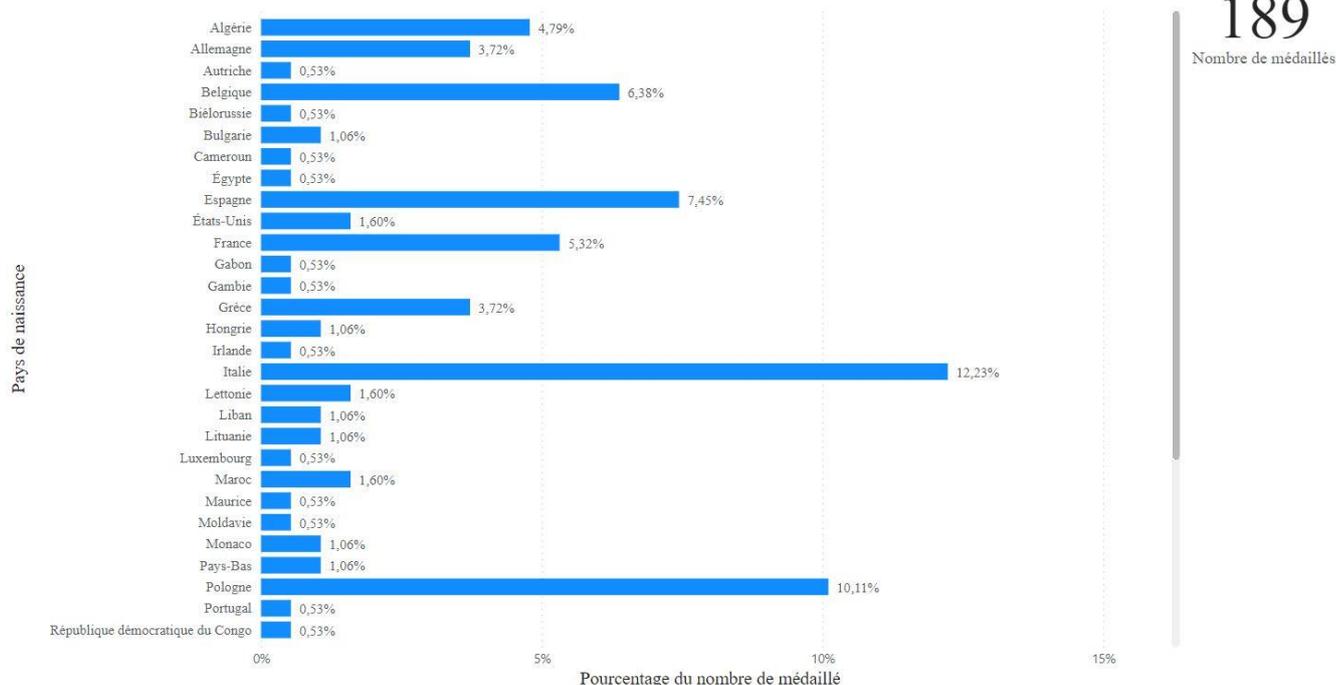


Notre échantillon porte sur 4 239 médaillés nés sur le territoire métropolitain français et les territoires d’outre-mer. Pour les 350 autres, il s’agit d’individus nés dans un pays étranger ou bien avec un état civil manquant. Sur les 4 239 médaillés nés sur le territoire métropolitain, la ville de Paris, et plus précisément l’ancien département de la Seine, ressort comme le premier bassin démographique (9,04%). Cette donnée montre une nette surreprésentation de ce bassin puisqu’au début de la guerre la capitale et sa proche banlieue recensent plus de 2 millions d’habitants (soit 5% de la population française). Le second département est le Nord (3,04%). Tandis qu’en troisième position, nous retrouvons les Bouches-du-Rhône (2,78%). Dans l’ensemble, nous constatons que tous les départements sont représentés, au moins un médaillé en étant issu. Les régions d’Auvergne-Rhône Alpes, de Bretagne, et de l’Est de la France sont également fortement représentées.

C) La question de la nationalité

Plus de 7% des médaillés sont nés à l’étranger. Certains sont des Français nés à l’étranger mais d’autres sont nés étrangers ayant été ou non naturalisés. Néanmoins, il reste tout de même un flou sur les résistants nés en Algérie. En effet, les musulmans d’Algérie ne possèdent pas dans l’ensemble la nationalité française et sont maintenus dans le statut d’« indigène ». Au contraire, les juifs d’Algérie, depuis le décret Crémieux de 1870, ont obtenu la nationalité française.

Pourcentage de médaillés étrangers par pays de naissance



Nous connaissons la nationalité de 189 médaillés étrangers. Parmi eux, 73 ont été naturalisés avant-guerre et 116 ont conservé leur nationalité : sur l’échantillon des 4 680, la part de médaillés étranger représente 2,47%. Cette donnée s’explique en partie par l’attribution tardive de la médaille de la Résistance française aux étrangers par la promulgation de l’ordonnance du 2 novembre 1945. Cette décision est émise par la commission nationale de la médaille de la Résistance française qui décide que la médaille « ne devra en aucun être attribuée à des étrangers qui n’ont pas milité à titre français dans la Résistance, et que des actes de résistance dans leur propre pays ou accompli dans le but d’aider leur pays, ne sauraient être sanctionnés par une récompense qui ne doit s’entendre qu’à titre purement français »³. Ce sont les Italiens (12,17%), les Polonais (10,05%), et les Espagnols (7,41%) qui forment

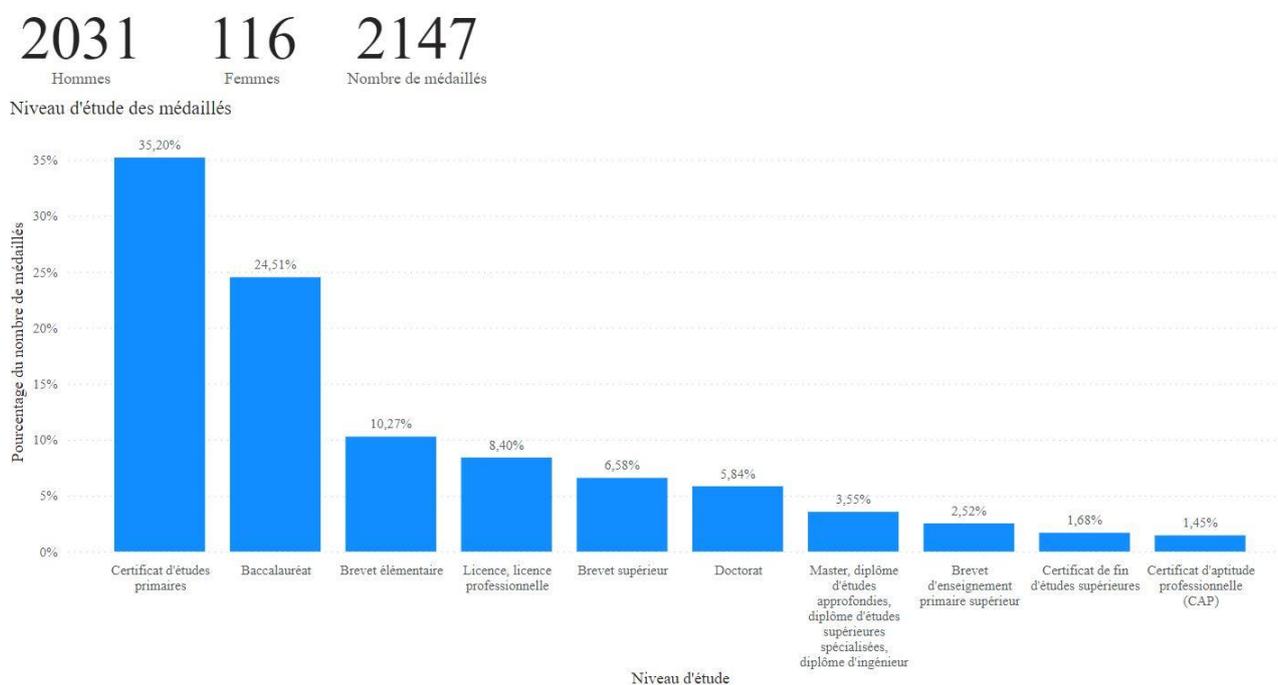
³ Commission nationale de la médaille de la Résistance française, procès-verbal de commission, 18 mai 1945

les nationalités les plus représentées, suivis par les Suisses et les Belges (6,35%), puis les Russes (5,29%).

D) Parcours socio-professionnel

Concernant la formation et le parcours socio-professionnel, quelles informations pouvons-nous extraire de notre échantillon ? Le niveau d'étude des médaillés correspond-il aux normes de la société française des années 1930-1940 ? Par exemple, l'étude menée par Jean-François Muracciole sur les Français libres montre qu'il s'agit d'une population ayant un haut niveau de formation⁴. Qu'en est-il, à cet égard, des médaillés de la Résistance française ?

Notre analyse porte sur 2 147 cas, puisque pour 54,12% de notre échantillon nous ne sommes pas en mesure de déterminer le niveau d'étude faute d'information.



En regroupant les différents examens du niveau primaire et primaire supérieur existants sous la III^{ème} République c'est-à-dire le certificat d'études primaires (13 ans), le brevet élémentaire (15 ans) et le brevet d'études primaires supérieures (16 ans), on constate que 48 % des médaillés en sont titulaires. Ensuite, 24,5 % de notre échantillon a obtenu le baccalauréat, ou bien a passé les premières épreuves avant d'arrêter, parfois pour entrer dans la Résistance. Enfin, 17,79 % des médaillés ont poussé leurs études au-delà du baccalauréat.

On constate que le taux de bacheliers (24,5 %) est très nettement supérieur à la moyenne nationale de la fin des années 30, compris entre 5 et 7% d'une classe d'âge⁵. Toutefois, il reste nettement en dessous de la population des Français libres étudiée par Jean-François Muracciole dont 51% sont bacheliers et 36,2% ont suivi des études supérieures. Cet aspect se confirme également chez les

⁴ MURACCIOLE, Jean-François, *Les Français libres, l'autre résistance*, Paris, Taillandier, 2009.

⁵ MURACCIOLE, Jean-François, *Les Français libres, l'autre résistance*, op. cit., p. 118.

Compagnons de la Libération dont, en 1940, presque 50% sont bacheliers et 48,7% ont un niveau d'études supérieur⁶.

Sur le plan socio-professionnel, quelles tendances pouvons-nous établir quant à notre échantillon ?

Pour étudier l'aspect sociologique et professionnel, il faut préciser que sur l'ensemble de notre panel, à savoir les 4 680, 12,43% n'ont pas de profession identifiable. Ainsi, notre analyse porte sur un échantillon de 4 098 médaillés, issus d'origines diverses.

Profession	Pourcentage
Ouvrier	29,06%
Commerçant	13,71%
Militaire	10,41%
Fonctionnaire	8,25%
Cadre et professions libérales	8,58%
Etudiant	7,68%
Force de l'ordre (police, gendarmerie, pompier)	5,10%
Agriculteur	5,80%
Enseignement	4,50%
Santé	3,83%
Autres (retraité, religieux, professions intellectuelles)	2,04%
Sans profession	1,51%

Contrairement aux Français libres (10%), la classe ouvrière arrive très largement en tête des professions avec 29,06%, soit un taux un peu inférieur à la moyenne nationale (31% à la fin des années trente).

La part des agriculteurs est en revanche, tout comme chez les Français libres (2,1%), très minime chez les médaillés avec 5,8 % (contre 36 % de la population française en 1936)⁷. À ses débuts, la Résistance se développe surtout en milieu urbain, de même que ce sont surtout des gens des villes qui partent pour Londres. Ce n'est que dans un second temps, lorsque les maquis se développent, et que la lutte armée devient de plus en plus active, que la Résistance devient une affaire plus rurale et qu'elle se tourne vers le monde paysan afin, en particulier, d'assurer le ravitaillement⁸. On remarque que les commerçants et les militaires sont en proportion assez égale autour de 11% à 13%. Concernant les militaires et les forces de l'ordre, le taux semble très important (15,51%), en regard de ce qu'il est dans la population française, mais très inférieur à celui des Français libres (33,9%). Enfin, on constate que les cadres (8,58 %) et les étudiants (7,68 %) ne sont pas des catégories aussi hégémoniques que chez les Français libres qui sont respectivement 14% et 23,2%.⁹

D'une manière générale, sur le plan socio-professionnel, les médaillés représentent davantage les classes moyennes, ouvrières et agricoles de la société française que les Français libres.

⁶ TROUPLIN, Vladimir, *Dictionnaire des compagnons de Libération*, op cit., p. 25.

⁷ <https://ecoledespaysans.over-blog.com/2018/12/evolution-de-l-agriculture-francaise-de-1918-a-1945-2003.html>

⁸ WIEVIORKA, Olivier, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013, p. 415-416.

⁹ MURACCIOLE, Jean-François, *Les Français libres, l'autre résistance*, op. cit., p. 127

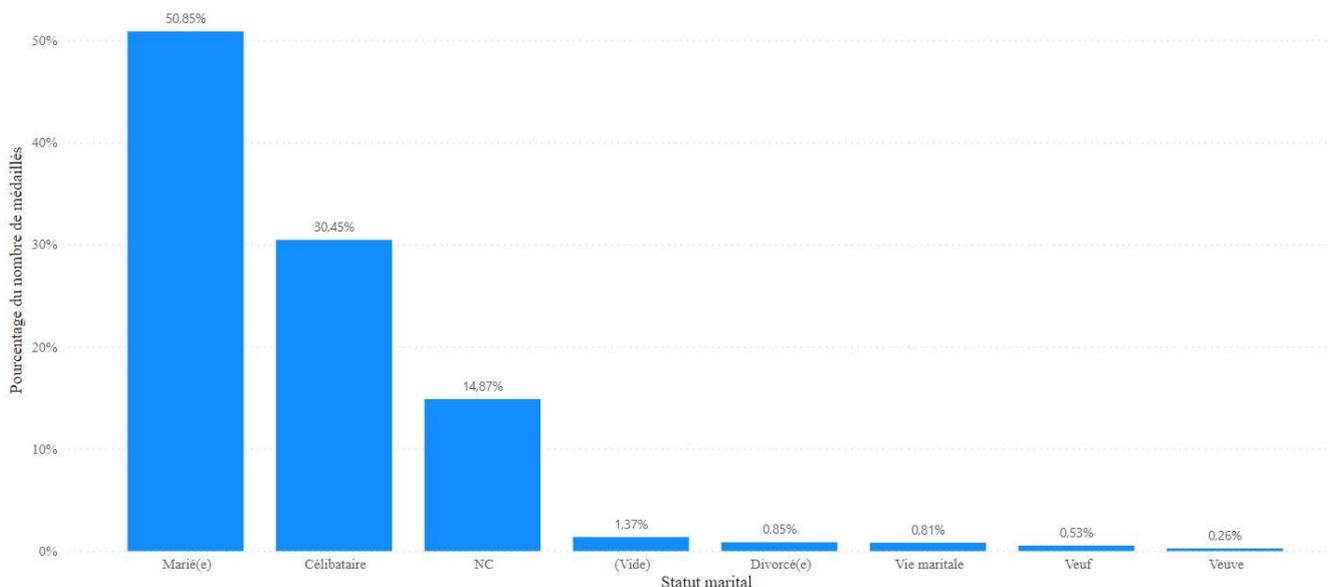
E) Le statut familial et les filiations

4297
Hommes

383
Femmes

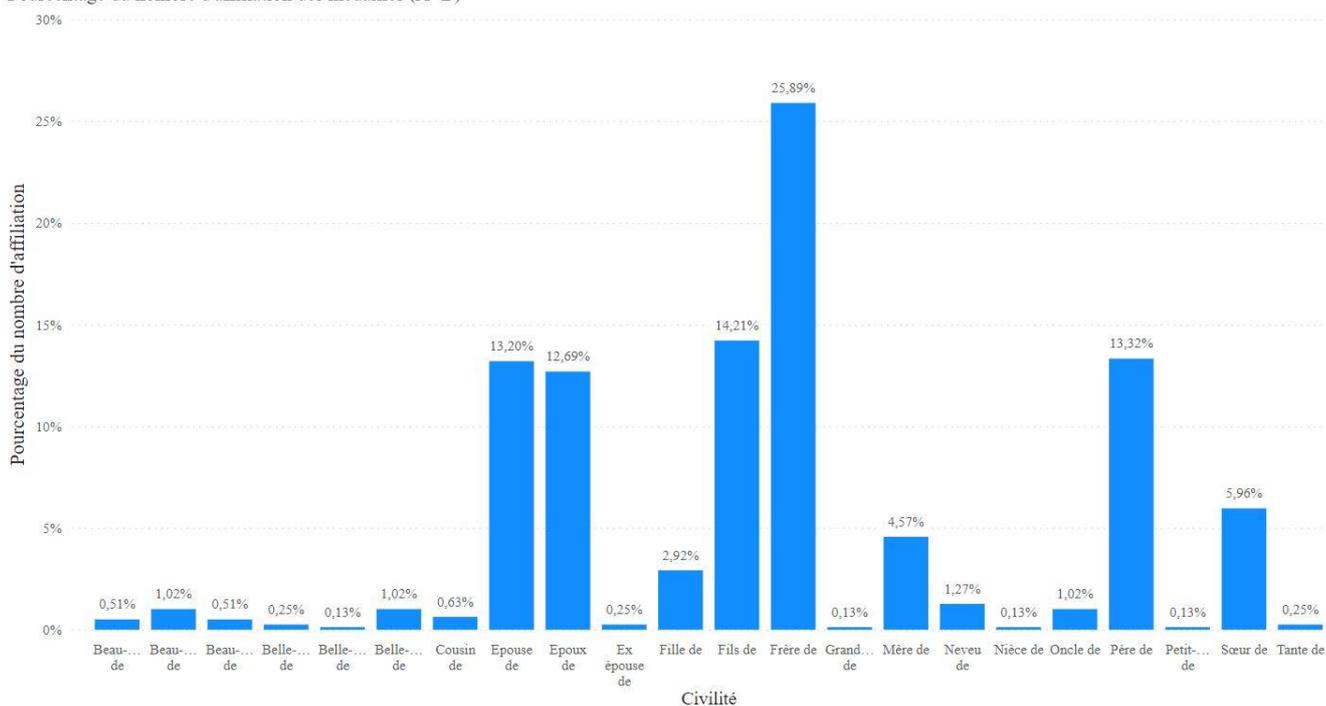
4680
Nombre de médaillés

Statut marital des médaillés



Dans notre échantillon, 16,24 % n'ont pas de statut marital renseigné. Pour les autres, on relève que la moitié sont mariés (50,85%) et 30,45 % célibataires considérant aussi qu'une large partie d'entre eux sont avant tout des jeunes adultes (24,25 % nés en 1920 ou après). La résistance « en famille » semble être un aspect à considérer parmi les titulaires de la médaille. Des familles entières ont été décorées telle la famille d'Arnoux de Fleury de l'Hermitte (5 médaillés) dont le père est entré dans la résistance dès décembre 1940 au sein du réseau Frédéric avant de rejoindre la lutte avec les FTPF de la région parisienne, ses quatre enfants ayant suivi les traces de leur père. Autre exemple avec les frères Maurice et Louis Andlauer, médaillés avec rosette, dont l'épouse de Maurice, Josette Bachasse-Dufier, est également médaillée de la Résistance.

Pourcentage du nombre d'affiliation des médaillés (A+B)



Notre logiciel permet de quantifier les différentes affiliations au sein de notre base de données. Ainsi, sur notre échantillon de 4 680 personnes, nous avons 788 affiliations familiales recensées sur notre population, c'est-à-dire que 16,83 % des médaillés possèdent au moins un membre de leur famille également titulaire de la décoration.

II. Le parcours résistant

Les médaillés de la Résistance française proviennent de milieux sociaux, professionnels et géographiques divers. Jusqu'à présent, nous n'avons sur la question du parcours résistant des médaillés aucune vue d'ensemble. Cet essai d'étude doit nous permettre d'en cerner plusieurs caractéristiques. Qu'il s'agisse de l'appartenance à des organisations clandestines en France (mouvements, réseaux, maquis) ou à la France libre, du moment ou du lieu de l'engagement, ou encore des conséquences de leur engagement en terme de répression (internement, déportation, décès).

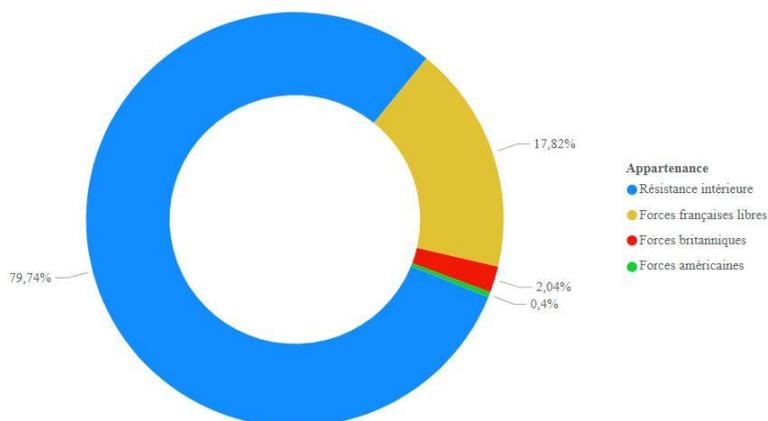
A) L'appartenance résistante

Pour cette étude, le choix a été fait de se concentrer uniquement sur les grandes unités et les appartenances liées à la Résistance française, qu'elle soit intérieure ou extérieure. Notre analyse porte donc aussi bien sur les médaillés affiliés aux mouvements, réseaux et maquis de la Résistance intérieure qu'aux Français libres servant militairement (Forces terrestres, Forces aériennes françaises libres, Forces navales françaises libres, Bureau central de renseignement et d'action) ou à titre civil. Pour ces derniers, nous resterons au niveau de la Division (1^{ère} division française libre, 2^{ème} division blindée) pour les forces terrestres et de l'appartenance d'armée pour les Forces aériennes françaises libres (FAFL) et les Forces navales françaises libres (FNFL). Il serait bien sûr possible d'entrer davantage dans le détail des unités combattantes d'appartenance pour les Français libres ou des mouvements, réseaux et maquis pour les résistants de l'intérieur.

Au total, on recense 11 124 affiliations à des organisations résistantes sur les 4 680 médaillés, certains d'entre eux relevant, au fil de leur parcours, de plusieurs appartenances (Résistance intérieure et France libre, mouvement et réseau, etc.). La question des réseaux est également délicate en terme de classification. Si un nombre important de membres des réseaux ont une affiliation au BCRA comme agent et donc à la France libre ou à la France combattante, d'autres ne sont pas homologués et certains, enfin, relèvent de réseaux britanniques. L'aspect parfois protéiforme des parcours rend les classifications délicates.

Pourcentage des médaillés dans les grandes appartenances

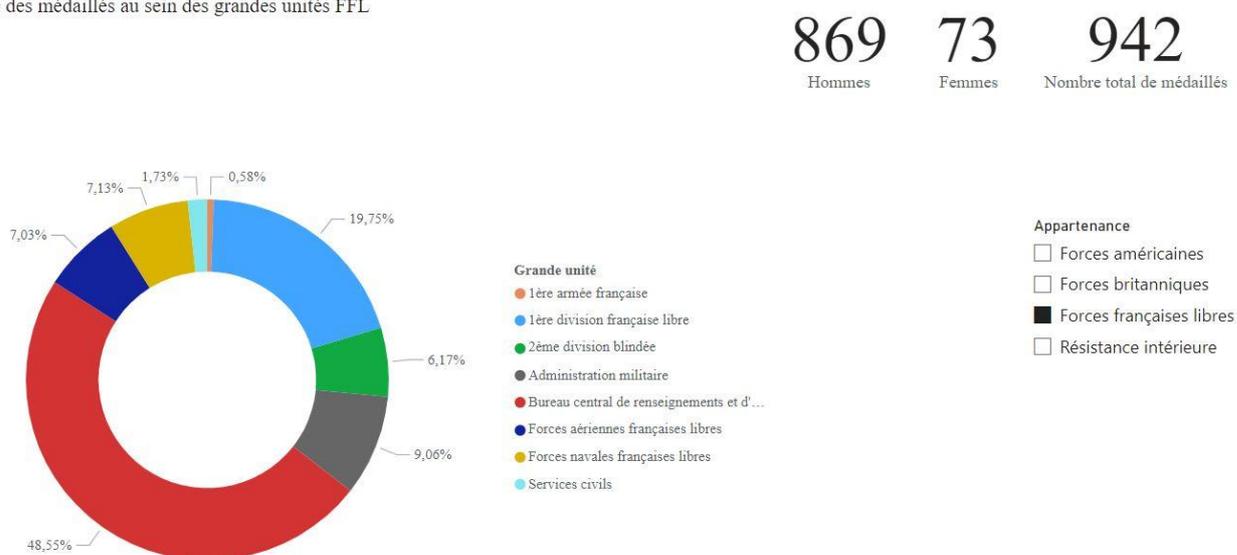
4297 383 4680
Hommes Femmes Nombre total de médaillés



Dans notre échantillon, l'appartenance à la Résistance intérieure (79,74%) est nettement prépondérante. L'appartenance aux Forces françaises libres étant largement moindre (17,82%). Enfin, l'appartenance aux forces alliées sont marginales : uniquement 0,4% pour les Forces américaines, et 2,04% pour les Forces britanniques. Malgré le manque de sources pour plusieurs dossiers, les 4 680 médaillés sont tous reliés à une grande unité et une grande appartenance. Ceci nous indique donc que chaque dossier de médaillé permet d'identifier au moins un élément - même très général - du parcours résistant.

La sous-représentation des Français libres dans cette recherche est une donnée importante, dans la mesure où elle donne une première indication statistique sur la proportion globale de ces derniers à l'échelle de l'ensemble des 65 000 médaillés de la Résistance. On peut, concernant les 942 médaillés FFL regarder de plus près leur appartenance aux grandes unités de la France libre. On tiendra compte du fait que certains ont pu connaître des affectations dans plusieurs de ces grandes unités.

Pourcentage des médaillés au sein des grandes unités FFL



869 Hommes 73 Femmes 942 Nombre total de médaillés

Notre graphique permet de constater la prépondérance du BCRA, que l'on considère dans notre étude comme une unité à part entière parmi les médaillés FFL avec un taux de 48,55%. Les forces de l'armée de Terre occupent la deuxième place. En regroupant les effectifs de la 1^{ère} DFL (19,75%), de la 2^{ème} DB (6,17%), et de la 1^{ère} armée (0,58%), on arrive à un taux de 26,5% de médaillés issus des forces terrestres. Enfin, les médaillés issus des FNFL représentent 7,13% et ceux des FAFL 7,03%.

Ces résultats ne sont pas tout à fait conformes avec les effectifs qui ressortent de l'étude de Jean-François Muracciole pour qui l'armée de Terre compose 51% des FFL, la Marine 24% et l'Air 6%¹⁰. Et ils divergent totalement en ce qui concerne le BCRA dont le taux dans la France libre est estimé à 11%. De notre côté, sont également pris en compte tous les agents qui n'ont pas forcément contracté un engagement à Londres, ou bien à Alger, mais qui sont directement recrutés sur le territoire métropolitain et homologués comme agents P1 ou P2, et dont le réseau possède une affiliation avec le BCRA.

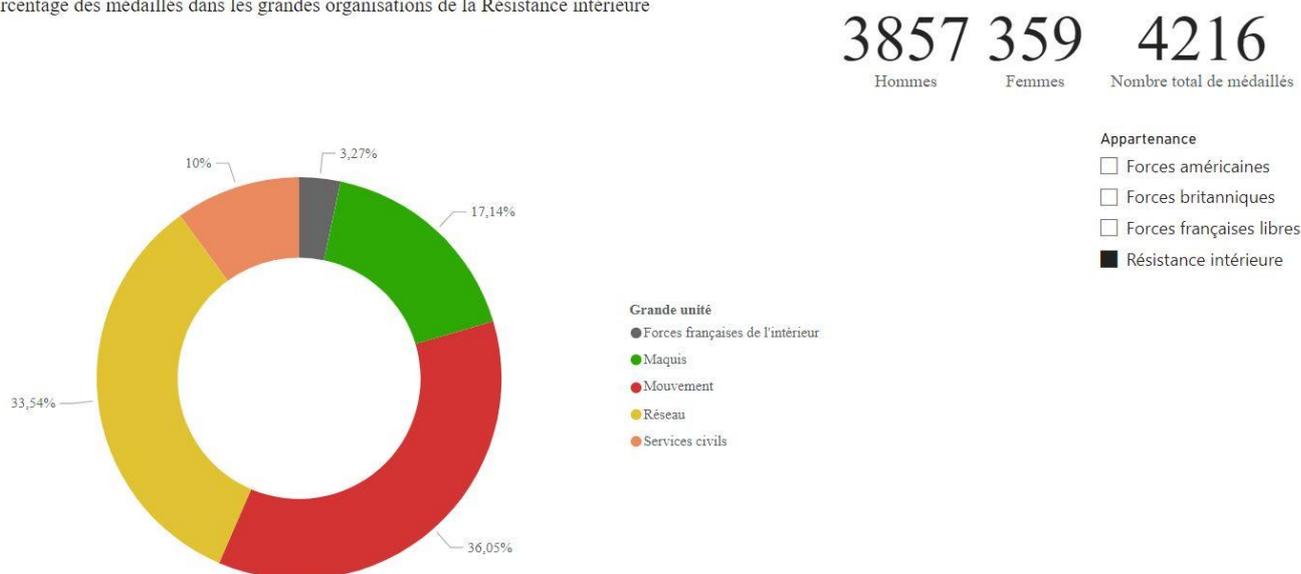
En ce qui concerne l'homologue britannique, le *Special Operations Executive* (SOE), la proportion des médaillés en ayant fait partie, dans notre échantillon, est beaucoup plus faible avec 3,5%.

¹⁰ MURACCIOLE, Jean-François, *Les Français libres, l'autre résistance*, op. cit., p.36.

Les divergences pour la Marine (24% des FFL et seulement 7,13% des médaillés FFL) s'expliquent en partie par le faible taux de récompenses attribuées aux marins en règle générale¹¹. On constate le même écart avec les Compagnons de la Libération issus des FNFL (9%)¹². En ce qui concerne les agents du BCRA, « le bras armé du général de Gaulle en France », leur forte proportion s'explique par leur action sur le terrain de la clandestinité et donc des critères d'attribution qui se rapprochent de ceux des résistants.

La Résistance intérieure est donc largement majoritaire (79,74%). Quelles informations plus précises sur ce plan pouvons-nous obtenir de notre panel ?

Pourcentage des médaillés dans les grandes organisations de la Résistance intérieure



En mettant la focale sur les grandes organisations, on constate que l'appartenance aux mouvements est majoritaire (36,05%) à quasi égalité avec les réseaux (33,54%) ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où il s'agit des deux structures principales de l'organisation résistante et qu'elles sont antérieures chronologiquement aux maquis et à la résistance armée. Or, on verra plus bas que 61,76 % des médaillés s'engagent avant 1943 alors que les maquis et la résistance armée n'existent quasiment pas.

Il faut relativiser la faiblesse apparente de la lutte armée car nous avons classé l'Armée secrète, émanation des mouvements de zone sud, et les FTP dans les mouvements. Inversement, les branches paramilitaires des différents mouvements et organisations comme les corps francs, les groupes francs, et les corps francs de la Libération sont classés actuellement dans les réseaux au sein desquels ils représentent une partie non négligeable, soit 43,66%. Cette classification mériterait d'être revue mais nécessite une réorganisation des champs de la base de données.

Les maquis composent, à moindre échelle, la troisième grande appartenance dans la Résistance intérieure (17,14%). Les premiers maquis se forment à partir de l'année 1943, dans le but de pouvoir combattre militairement l'occupant au moment de la Libération¹³.

¹¹ Surtout à titre individuel. En revanche, en ce qui concerne la médaille de la Résistance attribuée à titre collectif, les marins dominent largement avec 15 unités récompensées sur 22 au total.

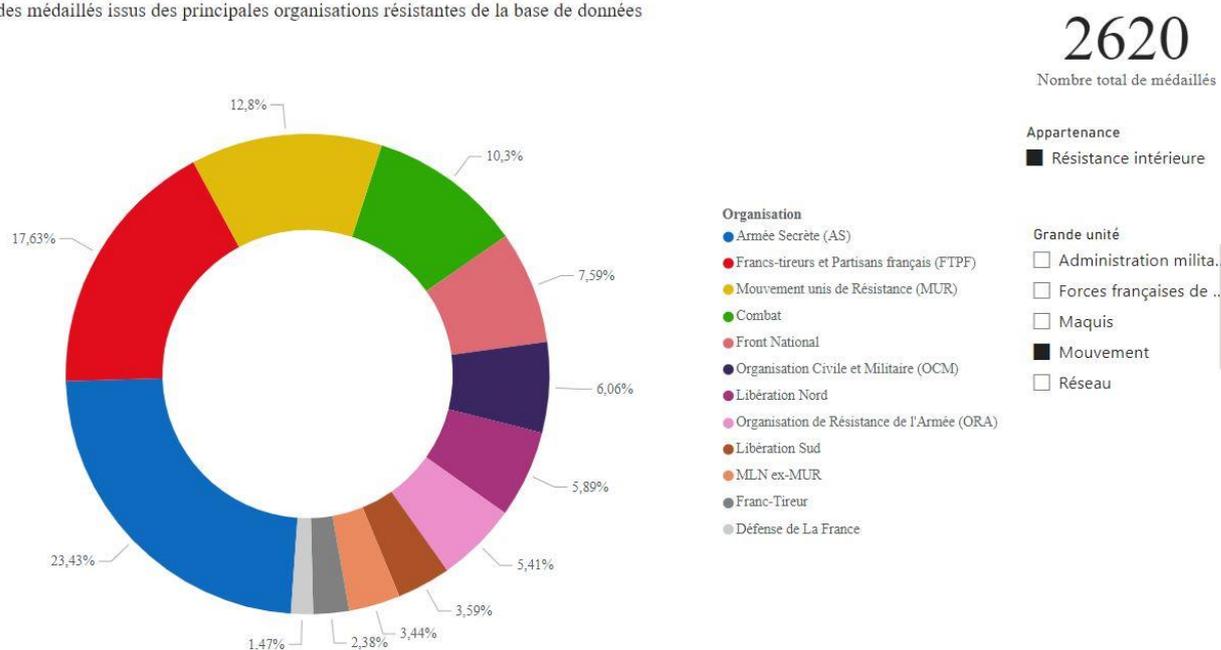
¹² TROUPLIN, Vladimir, *Dictionnaire des compagnons de Libération*, op. cit. p. 26.

¹³ WIEVIORKA, Olivier, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, op. cit., p. 393.

Enfin, la catégorie que nous avons dénommée « Services civils » au sein de la Résistance intérieure, comprend en particulier celles et ceux qui ont réalisé des actes de résistance « isolés » et qui donc ne se rattachent pas à une organisation : elle concerne 10 % des médaillés.

2 620 médaillés de l'échantillon ont appartenu à des mouvements de résistance ou à des organismes qui en émanent¹⁴.

Pourcentage des médaillés issus des principales organisations résistantes de la base de données



Au sein de tous les mouvements recensés dans la base de données, les forces paramilitaires de la Résistance (Armée secrète et FTFP) dominent avec 41,06%. On note une très forte présence des mouvements de zone sud (Combat, Libération et Franc-tireur) car à leur pourcentage respectif d'apparence faible (10,3%, 3,59% et 2,38%), il faut ajouter celui des organisations issues de leur fusion (AS : 23,43%, MUR : 12,8% et MLN ex MUR : 3,44%) soit un total de 55,94 % des médaillés de cette étude.

En revanche, la résistance de zone nord est moins bien lotie. En effet, si l'OCM et Libération-Nord atteignent approximativement chacun les 6%, Défense de la France, CDLL et CDLR sont en-dessous des 2%. Par ailleurs, la Résistance communiste (Front national et FTFP) représente parmi les MRF 25,32 %, très loin derrière la résistance « gaulliste ».

Une analyse semblable peut également être faite sur les réseaux et les maquis, mais en raison du nombre d'organisations concernées, nous avons choisi de mettre la focale sur les 5 réseaux les plus représentés. Ainsi, on constate que le service du Noyautage des administrations publiques (NAP), émanation des MUR visant à infiltrer les services administratifs du régime de Vichy, est le premier réseau de notre panel (5%). S'ensuivent le Bureau des opérations aériennes (BOA), le réseau Gallia et le Service d'atterrissage parachutes (SAP), tous trois appartenant au BCRA, qui représentent respectivement chacun 4,78%, 3,75% et 3,5%.

Le réseau Alliance, d'abord affilié à l'Intelligence Service (IS) avant de passer sous l'autorité de la

¹⁴ Liste des organisations choisies pour notre étude de cas : Armée secrète (AS), Francs-tireurs et partisans français (FTPF), Front national (FN), Organisation civile et militaire (OCM), Mouvements unis de Résistance (MUR), Combat, Libération Nord, Libération Sud, Organisation de résistance de l'Armée (ORA), Franc-Tireur, Mouvement de Libération nationale (MLN), Défense de la France, Ceux de la Libération (CDLL) et Ceux de la Résistance (CDLR).

France libre en 1943 représente 3,5%. Enfin, Résistance-Fer, considéré comme un réseau des Forces françaises combattantes (FFC), par la suite rattaché à la Délégation générale (DG) représente 3,39%.

Quant aux maquis, ils concernent 17,14% de notre échantillon. Pour des raisons pratiques, nous avons conservé la titulature des grands maquis comme les Glières, le Vercors, ou encore le Mont-Mouchet. En revanche, pour les maquis plus locaux nous avons décidé de les rassembler sous l'intitulé de leur département. Ce sont les maquis très riches en effectifs, issus en particulier de la vallée du Rhône et des Alpes, qui s'imposent sur le plan numérique : maquis du Vercors (14%), maquis de l'Ain et du Haut-Jura (13,79%), maquis de Haute-Savoie (10,95%). À cela, il faut rajouter, malgré un taux plus faible, le maquis des Basses-Alpes (8,72%), le maquis de l'Isère (6,49%) et le maquis de la Drôme (6,09%). Sur notre échantillon, les médaillés issus des maquis de la vallée du Rhône et des Alpes représentent donc 60,04% des médaillés maquisards.

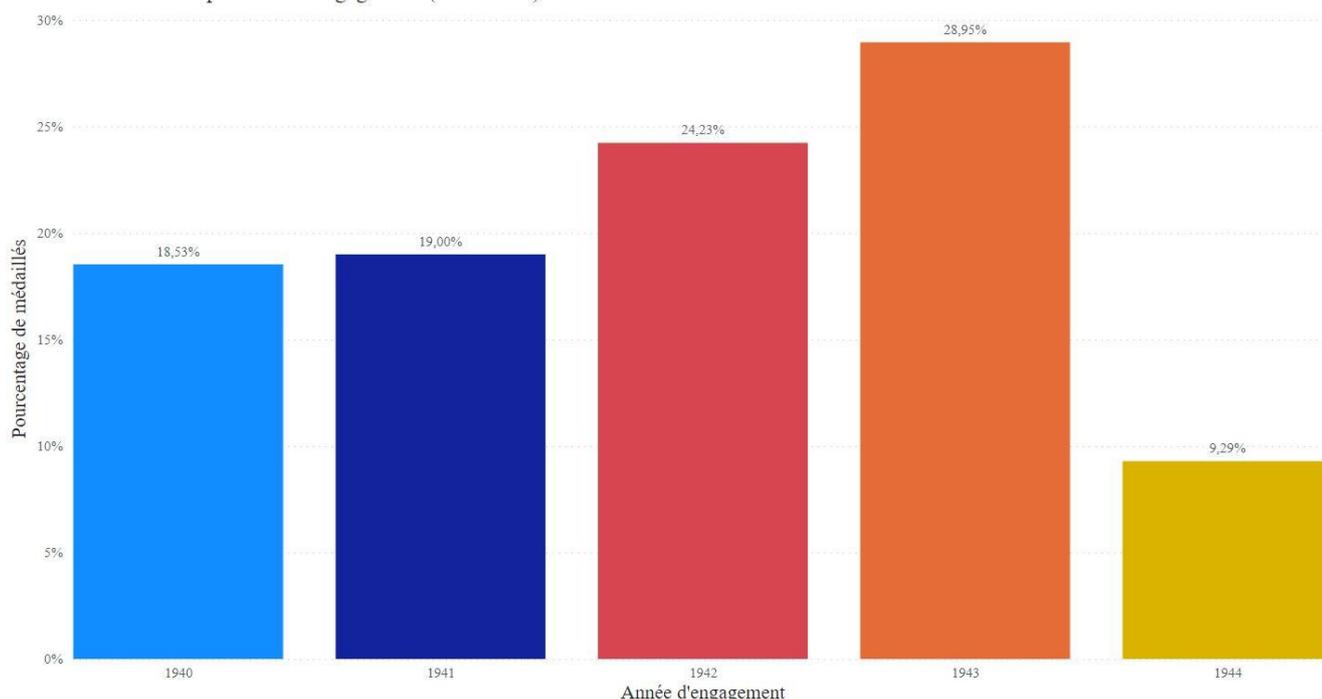
Sur l'ensemble de ces données relatives à l'appartenance résistante, on constate donc que les Français libres sont largement sous représentés parmi les médaillés. Cette donnée s'explique par les modalités d'attribution de la médaille. En effet, les critères d'attribution pour les FFL sont plus restreints car ils ne concernent que les conditions de ralliement à la France libre et non le parcours de combattant pris dans son ensemble.

B) Année et lieu d'engagement

1) L'année d'engagement

Le moment de l'entrée en Résistance est lié à la conjoncture nationale (évolution de la situation intérieure) et mondiale (équilibre des forces en présence). Par exemple, le retour de Pierre Laval à la tête du gouvernement (avril 1942), l'occupation totale de la France à la suite du débarquement allié en AFN (novembre 1942), l'instauration du STO et la victoire soviétique de Stalingrad (février 1943), celle des Alliés en Afrique du Nord (mai 1943) ou encore la capitulation de l'Italie (septembre 1943) sont autant d'éléments qui permettent d'expliquer, au moins partiellement, l'évolution de la courbe des années d'engagement au sein des médaillés, parallèle à la montée en puissance de la Résistance en France, et dont le point culminant est l'année 1943.

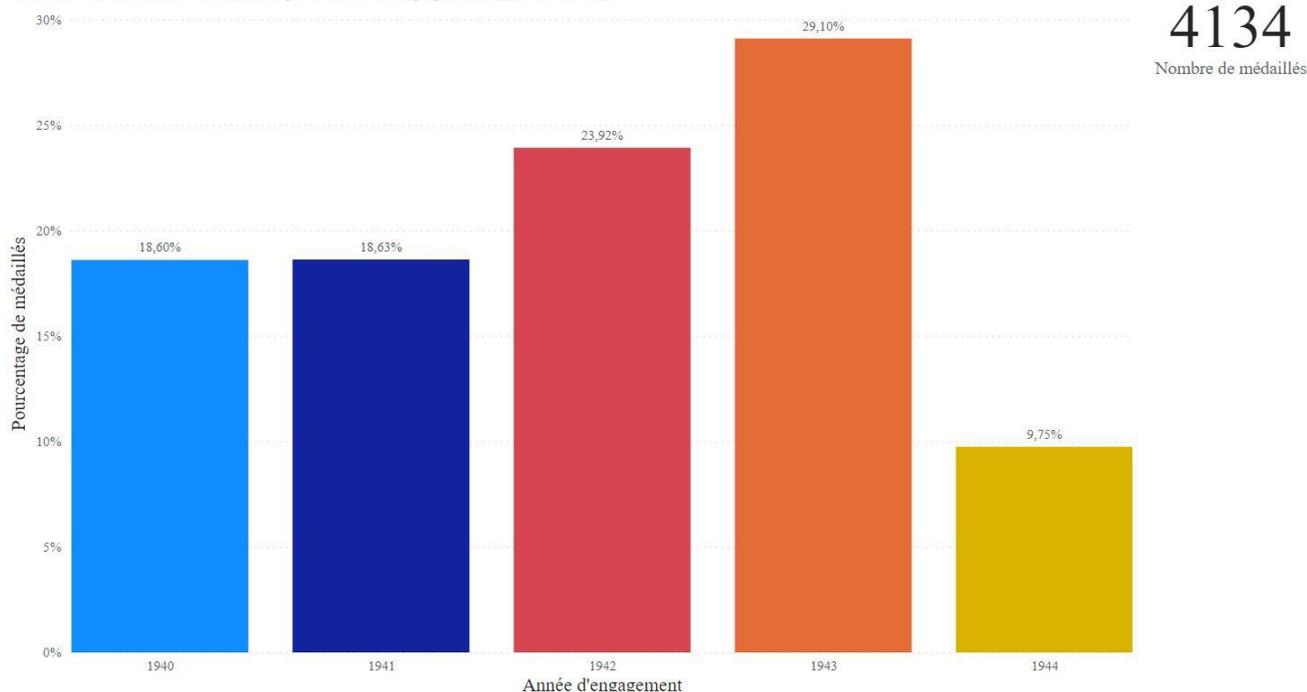
Nombre de médaillés par année d'engagement (1940-1944)



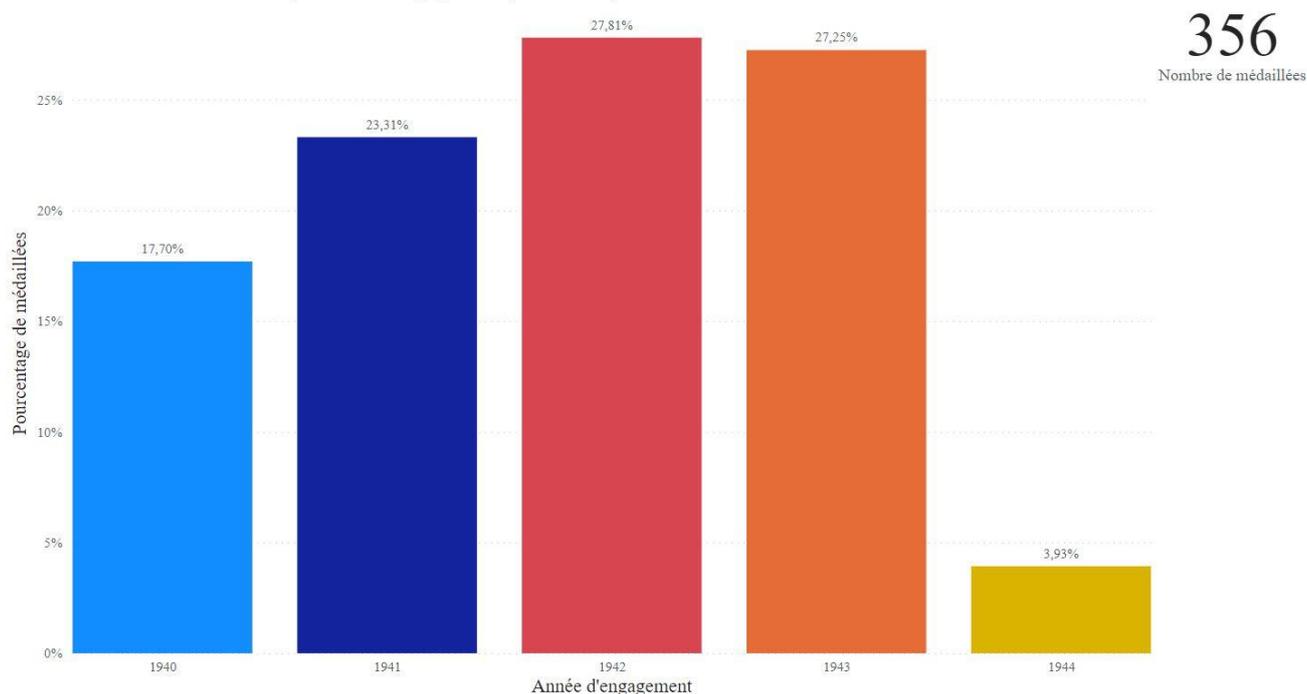
Notons que pour 3,76% de notre échantillon soit 176 personnes, il n'a pas été possible de déterminer leur année d'engagement par manque de sources.

Nous pouvons comparer les années d'engagement des hommes et des femmes de notre échantillon.

Nombre de médaillés Hommes par année d'engagement (1940-1944)



Nombre de médaillées Femmes par année d'engagement (1940-1944)



On constate que le taux d'engagement des femmes et des hommes est presque identique pour l'année 1940 mais supérieur chez les femmes pour 1941 et 1942. Le taux s'inverse ensuite pour 1943 et surtout 1944, en raison du caractère prépondérant de l'action militaire dans cette année de libération du territoire, et du fait que ces attributions de la médaille aux engagés de 1944 concernent essentiellement des combattants distingués à titre posthume, donc des hommes.

Nom	Prénom	ID du médaillé	Année du décès	Nbre de médaillé
ADENOT	Georges Albert	23731	1946	1
AGOGUE	Louis	32652	1945	1
ALANIC	Georges Vincent	30076	1945	1
ALIX	Raymond Jean Coentint	17564	1945	1
ALIZON	André	20647	1945	1
ALLARD	Solange	29874	1945	1
ALTENBOURGER	Lucien Henri André	15957	1945	1
AMBS	René Pierre	25822	1945	1
AMER	Antoine	16910	1945	1
AMPRIMO	Marcel	15168	1945	1
ANCEL	Denis	22407	1945	1
ANCELY	Maurice Charles	24316	1945	1
ANDRÉ	Ernest Albert	19615	1945	1
ANDRÉ	Georges René	32248	1945	1
ANDRIEU	Henri	28290	1945	1
ANGST	Joseph Alphonse Eugène	19599	1945	1
ANIORT	Emile	22188	1945	1
ANSQUER	Bernard Marie	11650	1945	1
ANSTETT	Auguste	25134	1945	1
ANTOINE	André Firmin	19070	1945	1
ANTOINE	Henri	18868	1945	1
ANTOINE	Paul	19377	1945	1
ANTOINE	Raymond	21411	1945	1
APOSTEL-FREMIOT	Pierre	12907	1945	1
APPELL	Jean Robert	19837	1945	1
ARDON	Marcel Louis René	23022	1945	1
ARFEUILLE	Abel Eugène	18870	1945	1
ARGELLIERS	Marceau	12069	1945	1
ARMBRUSTER	Marie Robert	25740	1945	1
AUBERT	Gilbert René François	20315	1945	1
AUBERTIN	Edmond	24059	1945	1
AUBOYER	Gilbert Raymond	25650	1945	1
AUBRY	Louis Victor Adrien	32105	1945	1
Total				140

Année du décès

- (Vide)
- 1944
- 1945
- 1946

Année d'engagement

- (Vide)
- 1940
- 1941
- 1942
- 1943
- 1944

Type de décès

- Abattu
- Assassiné
- Blessure
- Combat
- Déportation
- Fusillé
- Maladie
- Porté Disparu

Au cours de l'année 1944, 417 médaillés s'engagent dans les rangs de la Résistance. Comme le montre l'extrait de graphique ci-dessus, sur ce nombre d'engagements, 375 personnes décèdent entre 1944 et 1946 ou bien des suites de leur déportation, soit un taux de mortalité de 89,92%.

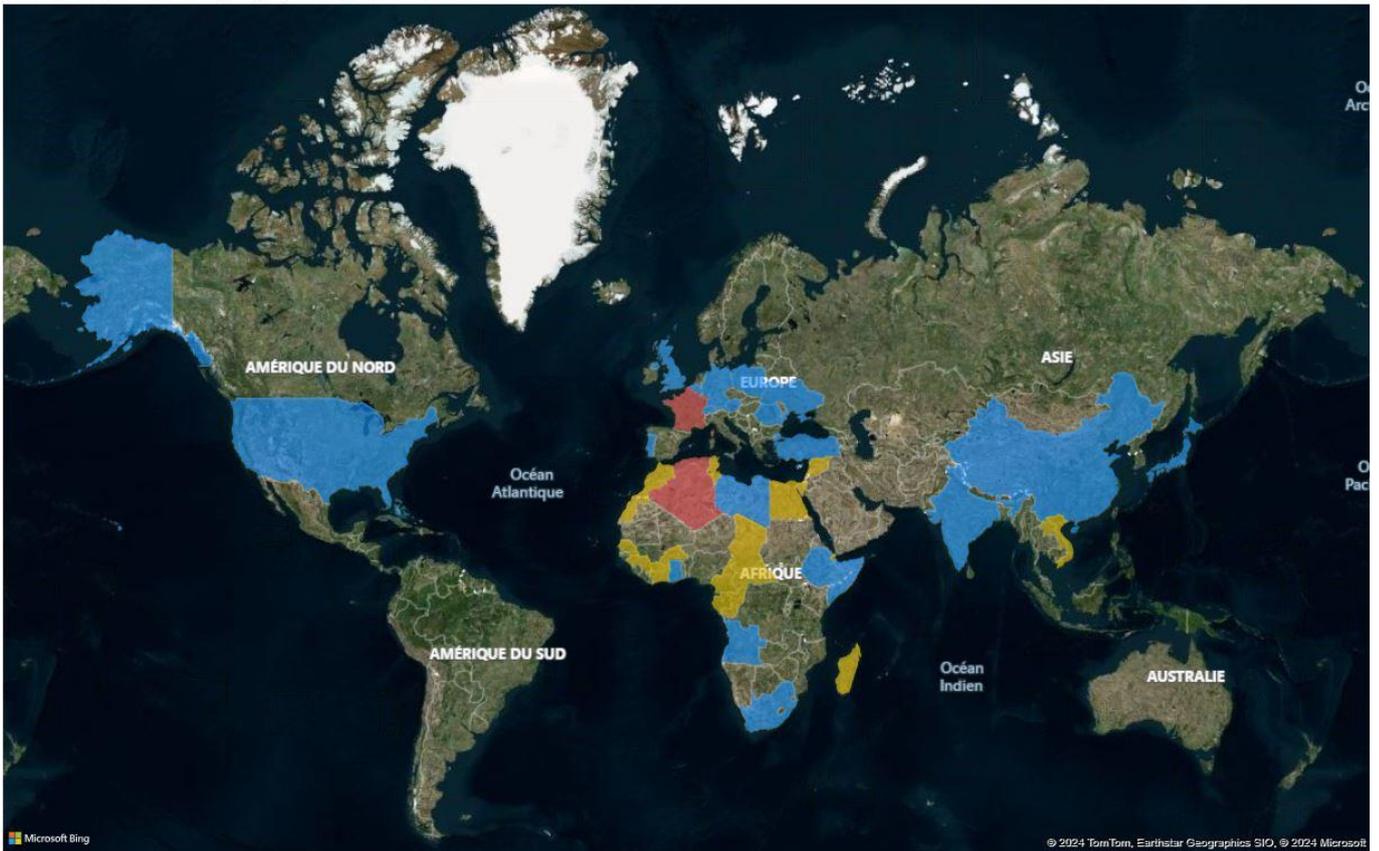
En résumé, un peu plus de 37% des médaillés entrent en résistance en 1940 et 1941, donc de manière précoce. Plus de la moitié des médaillés (53,18%) s'engagent en 1942 et 1943, c'est-à-dire dans les années où la résistance se structure et se développe numériquement et où elle tend vers l'union des forces. L'année la plus faible est celle de 1944 qui représente 9,29% composés en majorité de médaillés tués au combat, déportés, ou assassinés, et honorés à titre posthume. Il faut donc globalement une certaine ancienneté dans la Résistance pour recevoir la médaille de la Résistance qui est composée d'un bon tiers de « pionniers ». Mais, par comparaison avec l'autre distinction créée par le général de Gaulle, la croix de la Libération, on constate que cette dernière est incomparablement celle des primo résistants, 91% des Compagnons de la Libération étant engagés avant la fin de l'année 1941 et 78% dès 1940.

2) Le lieu d'engagement

Les médaillés débutent majoritairement leur résistance entre 1942 et 1943, mais où s'engagent-ils ? Quelles sont les zones prépondérantes d'engagement ?

Pour 2,5% de notre échantillon, soit 117 personnes, il n'a pas été possible d'identifier le lieu d'engagement. Pour les autres, le constat est sans appel puisque 88,71% d'entre eux s'engagent sur le territoire métropolitain et dans les actuels départements d'outre-mer.

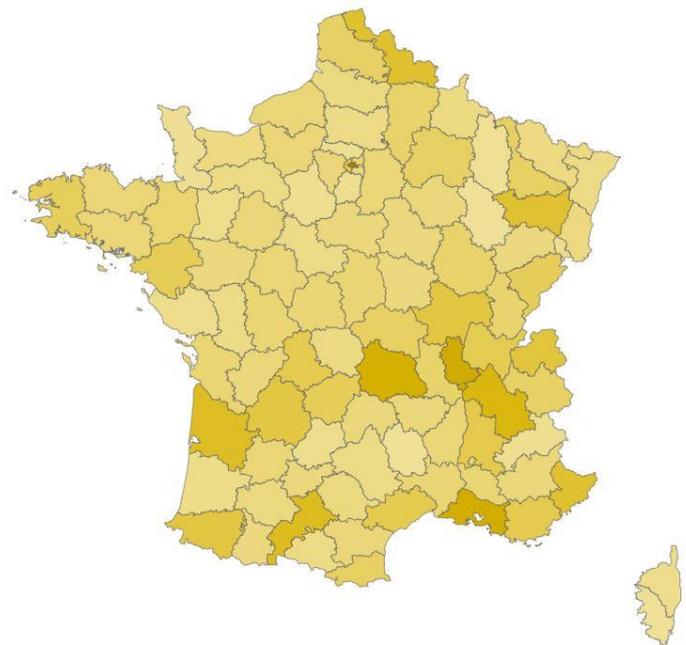
Pourcentage médaillés par pays d'engagement



L'engagement en métropole

Departement d'engagement	Féminin	Masculin	Total
47 - Lot-et-Garonne	0,02%	0,09%	0,12%
48 - Lozère		0,12%	0,12%
49 - Maine-et-Loire	0,07%	0,52%	0,59%
50 - Manche		0,20%	0,20%
51 - Marne	0,02%	1,06%	1,09%
52 - Haute-Marne	0,05%	0,05%	0,10%
53 - Mayenne	0,02%	0,35%	0,37%
54 - Meurthe-et-Moselle	0,07%	1,04%	1,11%
55 - Meuse	0,02%	0,15%	0,17%
56 - Morbihan	0,10%	0,62%	0,72%
57 - Moselle	0,10%	0,42%	0,52%
58 - Nièvre	0,02%	0,57%	0,59%
59 - Nord	0,15%	1,93%	2,08%
60 - Oise		0,45%	0,45%
61 - Orne	0,05%	0,42%	0,47%
62 - Pas-de-Calais	0,05%	1,04%	1,09%
63 - Puy-de-Dôme	0,30%	2,94%	3,24%
64 - Pyrénées-Atlantiques (ex Basses-Pyrénées)	0,07%	1,66%	1,73%
65 - Hautes-Pyrénées	0,05%	0,54%	0,59%
66 - Pyrénées-Orientales	0,02%	1,11%	1,14%
67 - Bas-Rhin	0,05%	0,40%	0,45%
68 - Haut-Rhin	0,10%	0,47%	0,57%
69 - Rhône	0,52%	3,59%	4,11%
70 - Haute-Saône		0,59%	0,59%
71 - Saône-et-Loire	0,07%	1,66%	1,73%
72 - Sarthe	0,07%	0,62%	0,69%
73 - Savoie	0,07%	0,99%	1,06%
74 - Haute-Savoie	0,05%	1,76%	1,81%
75 - Paris (ex Seine)	1,58%	8,07%	9,65%
76 - Seine-Maritime (ex Seine-Inférieure)		0,72%	0,72%
77 - Seine-et-Marne	0,05%	0,67%	0,72%
78 - Yvelines (ex Seine-et-Oise)	0,12%	0,57%	0,69%
79 - Deux-Sèvres	0,05%	0,40%	0,45%
80 - Somme	0,02%	0,52%	0,54%
Total	8,59%	91,41%	100,00%

Pourcentage de médaillés par département d'engagement



Ainsi, entre 1940 et 1944, nous savons que 4 041 médaillés entrent en résistance sur le territoire français. Nous retrouvons les grandes zones de résistance puisque Paris représente 9,65% des lieux d'engagement, viennent ensuite le Rhône (4,11%), les Bouches-du-Rhône (3,74%), puis le Puy-de-Dôme (3,24%), l'Isère (2,67%), et enfin la Haute-Garonne et la Gironde (2,35%).

Existe-t-il une corrélation entre année et lieu d'engagement en France ?

En fonction des années les chiffres varient. Jusqu'en 1943, Paris, le Rhône et les Bouches-du-Rhône demeurent les trois zones principales d'engagement des médaillés. Il s'agit là des trois plus grands bassins démographiques ce qui est une explication statistique. Mais aussi les trois principaux lieux dans lesquels la résistance voit le jour, se structure et se développe.

Cependant, pour l'année 1944, on constate que 10,78% des médaillés s'engagent dans le département des Vosges, 4,41% en Saône-et-Loire, 3,92% en Isère, 3,68% dans la Drôme, 3,43% dans le Puy-de-Dôme, et enfin 5,64% en Bretagne (Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan). Cette géographie de l'engagement correspond assez bien à celle des maquis et du développement de la lutte armée pour besoins de la Libération du territoire en 1944.

L'engagement hors métropole

L'engagement hors métropole et départements d'outre-mer concerne 484 personnes. Il s'agit de Français libres, ou de personnes ayant rendu service à la France Libre, notamment des chefs de tribus.

Pour les pays d'engagement, le Royaume-Uni occupe la première place (37,4%), suivi par l'Indochine (7,85%), puis par le Maroc et le Tchad (5,37%), talonnés de près par la Tunisie (4,13%). À une moindre échelle suivent l'Égypte (3,93%) et les pays de l'AOF comme le Moyen-Congo (3,93%) et le Cameroun (3,72%). Enfin les pays du Levant, la Syrie (3,72%) et le Liban (3,10%), constituent le reste de notre classement. Certains engagements enfin se font en URSS, en Chine ou bien en Inde.

C) La répression

Un des corollaires de l'engagement résistant est la confrontation avec la répression ennemie qui prend la forme de l'arrestation, l'internement, souvent la torture, la déportation et la mort sous différentes formes. Être victime de la répression dans le cadre de la Résistance est un des critères importants de l'attribution de la médaille de la Résistance. C'est même le cas par automaticité pour les déportés et internés résistants morts pour la France qui constituent la part majeure des médaillés à titre posthume.

1) L'internement

Sur l'échantillon des 4 680 médaillés, on recense 2 685 internements en France et dans les pays limitrophes comme la Belgique, l'Italie ou l'Espagne. Certains médaillés ayant connu plusieurs lieux d'internement pendant la guerre. Ainsi, Roger Henri Arvois et Albert Baudouin comptabilisent 7 lieux d'internements successifs.

Nom	Prénom	ID du médaillé	Nbre de médaillé	Nbre d'internement	Lieu d'internement	Pourcentage de médaillés
ARVOIS	Roger Henri	14104	1	7	Compiègne	13,42%
BAUDOIN	Albert Ernest Marie Joseph	28264	1	7	Prison de Fresnes	5,73%
BARDI DE FOURTOU	Henriette Marguerite	16928	1	5	Fort de Montluc (Lyon)	2,03%
BARGE	Annet Henri	33313	1	5	Prison du Hâ (Bordeaux)	1,71%
BASTIDE	Denise Eva Marie	76847	1	5	Prison Saint-Michel (Toulouse)	1,65%
BATZER	William Georges	29583	1	5	Fort de Romainville	1,39%
BAUD	Marius Michel	15684	1	5	Prison militaire allemande du 92 (Clermont-Ferrand)	1,39%
BAVOUX	Raymond Auguste	31763	1	5	Centrale de Loos-les-Lille	1,22%
BAYLE	René Henri	22482	1	5	Prison Saint-Paul et Saint-Joseph (Lyon)	1,09%
BEGUE	Georges Pierre André	16804	1	5	Prison de Belfort	0,94%
BEGUE	Gustave	16392	1	5	Les Baumettes (Marseille)	0,92%
ABALAIN	Albert Corentin Hervé	24128	1	4	La Santé (Paris)	0,88%
ABRAHAM	Paul	17768	1	4	Prison de Dijon	0,81%
ALIX	Maurice	20412	1	4	Prison de Limoges	0,75%
AMIEL	Zélia	10963	1	4	Prison de Montpellier	0,73%
AMSTOUTZ	Maurice Louis	20333	1	4	Centrale de Rennes	0,71%
ANDRÉ	Robert Jean	11313	1	4	Maison d'arrêt de la Pierre-Levée (Poitiers)	0,66%
ANDRIOT	Maurice	13818	1	4	Prison de Nantes	0,64%
ARFEUILLE	Abel Eugène	18870	1	4	Maison d'Arrêt d'Angers	0,58%
ASTRIE	Pierre Emmanuel Jean	16531	1	4	Prison de Bruxelles	0,58%
AUBERT	Jacques Albert Jean Eugène	31854	1	4	Prison Charles III (Nancy)	0,56%
AUBOIROUX	Germain Jean-Jacques	26231	1	4	Camp de Miranda (Espagne)	0,51%
AUBONNET	Claude Stéphane	30528	1	4	Citadelle de Besançon	0,51%
AULAGNE	Louis	21232	1	4	Fort Saint-Nicolas (Marseille)	0,49%
AUPETIT	Robert	29483	1	4	Maison d'arrêt d'Annecy	0,49%
AVENIER	Henri Marcel	32425	1	4	Prison de Nice	0,49%
AVERBUCH	David	22349	1	4	Prison de Tours	0,47%
BARBERO	Robert Louis	18332	1	4	Centrale d'Eysses	0,45%
BARDI DE FOURTOU	Albert Joseph Marie	28766	1	4	Prison de Chalon sur Saône	0,45%
BAREY	Marcel Joseph	26778	1	4	Prison de Chalon sur Marne	0,43%
BARRAT	Jean-Marie	20513	1	4	Prison du Cherche-Midi	0,43%
BARRAU	Jean François	22071	1	4	Citadelle de Perpignan	0,38%
Total			1610	2685	Total	100,00%

L'internement concerne 1 610 personnes (1 492 hommes et 118 femmes), soit 34,4% de notre échantillon.

Sans surprise, le camp de Royallieu à Compiègne et la prison de Fresnes sont les deux centres d'internement par lesquels passe une grande partie des médaillés. 13,42% ont transité par Compiègne avant d'être déportés tandis que 5,73% ont été internés à Fresnes. Ensuite, à un taux plus faible, la prison de Montluc à Lyon (2,03%), le Fort du Hâ à Bordeaux (1,71%), la prison Saint-Michel de Toulouse (1,65%), la prison militaire allemande du 92 à Clermont-Ferrand (1,39%), le Fort de Romainville (1,39%), la centrale de Loos-les-Lille (1,22%) et la prison Saint-Paul et Saint-Joseph de Lyon (1,09%) composent le reste du tableau de tête. De nombreux autres lieux d'internement sont également recensés, tous inférieurs à 1%.

Si l'on considère uniquement le cas des femmes, ce sont respectivement le Fort de Romainville (11,23%) et la prison de Fresnes (7,83%) qui arrivent en tête. Quant au camp Royallieu de Compiègne, il se situe en troisième position (3,66%). Enfin, à un taux légèrement inférieur, la prison de Montluc (3,13%), la prison militaire allemande du 92^e RI (2,09%), le Fort du Hâ et la prison Saint-Michel de Toulouse (1,57%) constituent la seconde partie de notre tableau de tête. D'autres lieux d'internement sont aussi recensés, tous inférieurs à 1,5%.

2) La déportation

La déportation est un des outils majeurs de la répression nazie à l'égard des populations européennes occupées. Son développement s'accroît à partir de 1942 lorsque le *Reich* connaît des difficultés de production industrielle et requiert de la main d'œuvre pour le travail forcé.

Sur les 4 680 médaillés, 1 355 personnes, soit 29%, ont été déportées (1 231 hommes et 124 femmes). Parmi ces 1 355 déportés, 68% sont morts en déportation ou des suites de leur déportation ce qui est très supérieur à la mortalité moyenne des déportés de répression qui est d'environ 47%. Ceci s'explique par les conditions de reconnaissance du titre de déporté ou interné résistant qui attribuent par automaticité la médaille de la Résistance aux résistants morts pour la France.

Enfin, sur ces 1 355 médaillés, on comptabilise 2 747 lieux de déportation cumulés, certains ayant connu plusieurs camps et prisons du *Reich*. Par exemple, les époux Géry et Madeleine Beaussart ont subi respectivement 9 et 8 camps, kommandos et prisons (Buchenwald et ses kommandos Essen, Bochum et Wuppertal, Ravensbrück, la prison de Zweibrücken, la prison d'Esterwegen, la prison de Gross Strehlitz, Laband, Gross-Rosen, Dora-Mittelbau, et Mauthausen).

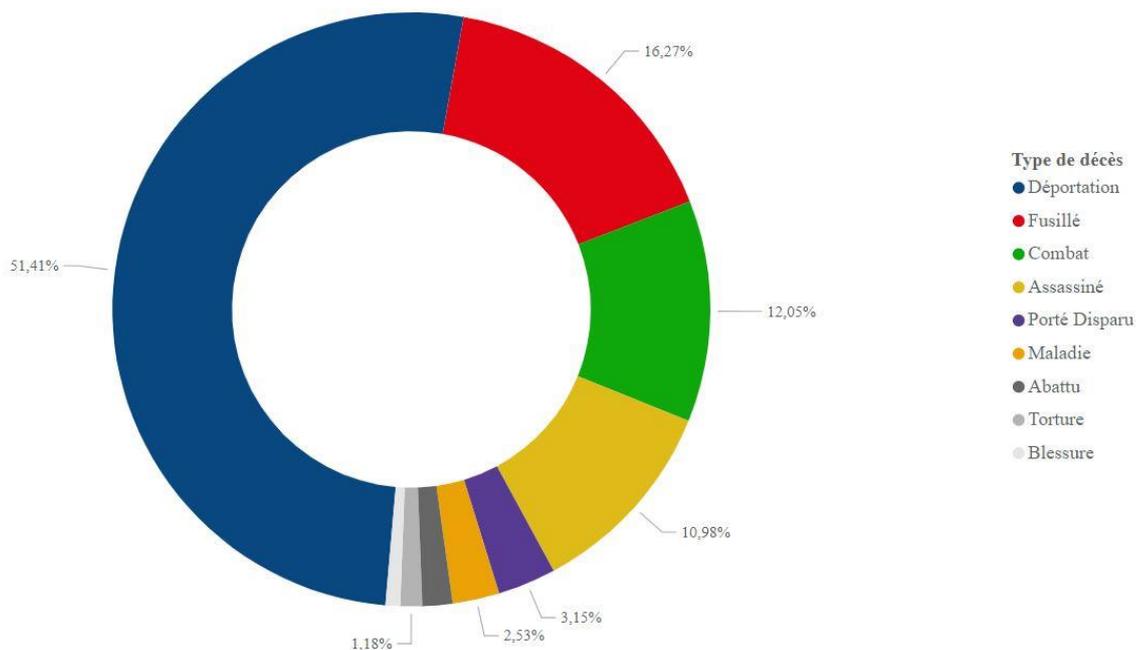
Nom	Prénom	ID du médaillé	Nbre de médaillé	nbre de deportation	Camp	Pourcentage de déportation
BEAUSSART	Géry Edouard	31531	1	9	Buchenwald	18,75%
BEAUSSART	Madeleine	32401	1	8	Neuengamme	10,81%
BELLINI	Louis Vincenzo	20143	1	7	Dachau	10,67%
ANSOT	René Marcel Henri Louis	22694	1	6	Mauthausen	7,50%
BAILLEUL	Albert Georges	12420	1	6	Buchenwald-Dora	6,66%
BARBIER	Robert Charles Marie	19957	1	6	Flossenbürg	5,72%
BAREISS	Charles Louis	30220	1	6	Ravensbrück	5,28%
BASTIEN	Joseph	32559	1	6	Natzweiler-Struthof	5,24%
BAUCHER	Jean	26925	1	6	Sachsenhausen	5,06%
BEDIER	Joseph Jean François	18917	1	6	Bergen-Belsen	2,80%
BERGIN	Paul	17725	1	6	Vorbruck-Schirmeck	2,26%
ALTAZIN	Maurice Joseph	12666	1	5	Auschwitz II -Birkenau	1,64%
ALTHERR	Lucien	11825	1	5	Dora-Mittelbau	1,35%
ANDRIEUX	Jacques Paul	12125	1	5	Gross-Rosen	1,35%
ANDRIOT	Maurice	13818	1	5		1,20%
ARTAUX	Henri	29875	1	5	Sandbostel	0,98%
AVYAZ	Magdeleine Blanche Noëlie	39774	1	5	Auschwitz I	0,87%
BACROT	Fernand	18417	1	5	Forteresse de Karlsruhe (Allemagne)	0,66%
BAERT	Marie-Louise	30604	1	5	Gross Strehlitz (prison)	0,58%
BAERT	Rémy Henri	23356	1	5	Auschwitz III - Monowitz	0,55%
BARBIER	Georges Joseph Claude	29417	1	5	Breslaw (prison)	0,55%
BARDIN	Marcel Jean Albert	15206	1	5	Sarrebruck (prison)	0,51%
BARRAT	Jean-Marie	20513	1	5	Wittlicht (prison)	0,51%
BARRE	André	18028	1	5	Hinzert	0,47%
BARRÉ	Henri Alphonse	26629	1	5	Rheinbach (prison)	0,47%
BARRY (DE)	Jacques Antoine	20116	1	5	Brieg (prison)	0,44%
BASTIAN	René Pierre	32623	1	5	Prison de Sonnenburg (Pologne)	0,44%
BATON	Thérèse Marie Madeleine	12612	1	5	Esterwegen (prison)	0,40%
BAZILLE	René Georges Michel	22803	1	5	Neue bremm (prison)	0,40%
BEAUQUEL	Robert Paul	22550	1	5	Freiburg-im-Breisgau (prison)	0,36%
BEDART	Germain	19789	1	5	Prison de Kehl (France)	0,29%
BEDEL	Louis Pierre Marie	31516	1	5	Offenbourg (prison)	0,25%
Total			1355	2747	Total	100,00%

Buchenwald et son kommando Dora (26,76%), Neuengamme (10,81%) Dachau (10,67%) sont les trois principaux camps dans lesquels sont internés les 1 355 médaillés déportés. Ceci est conforme aux destinations principales des 70 000 déportés de France au titre de la répression. Buchenwald-Dora compte en effet 28,59% des déportés de France, Neuengamme 11,40% et Dachau 9,14%. Enfin, le camp des femmes de Ravensbrück qui représentent 11,53% de l'ensemble des déportés de France n'atteint dans notre panel que 5,28%. Mais il est difficile de considérer ce taux comme représentatif de l'ensemble des médaillées de la Résistance déportées en raison du faible nombre concerné (124).

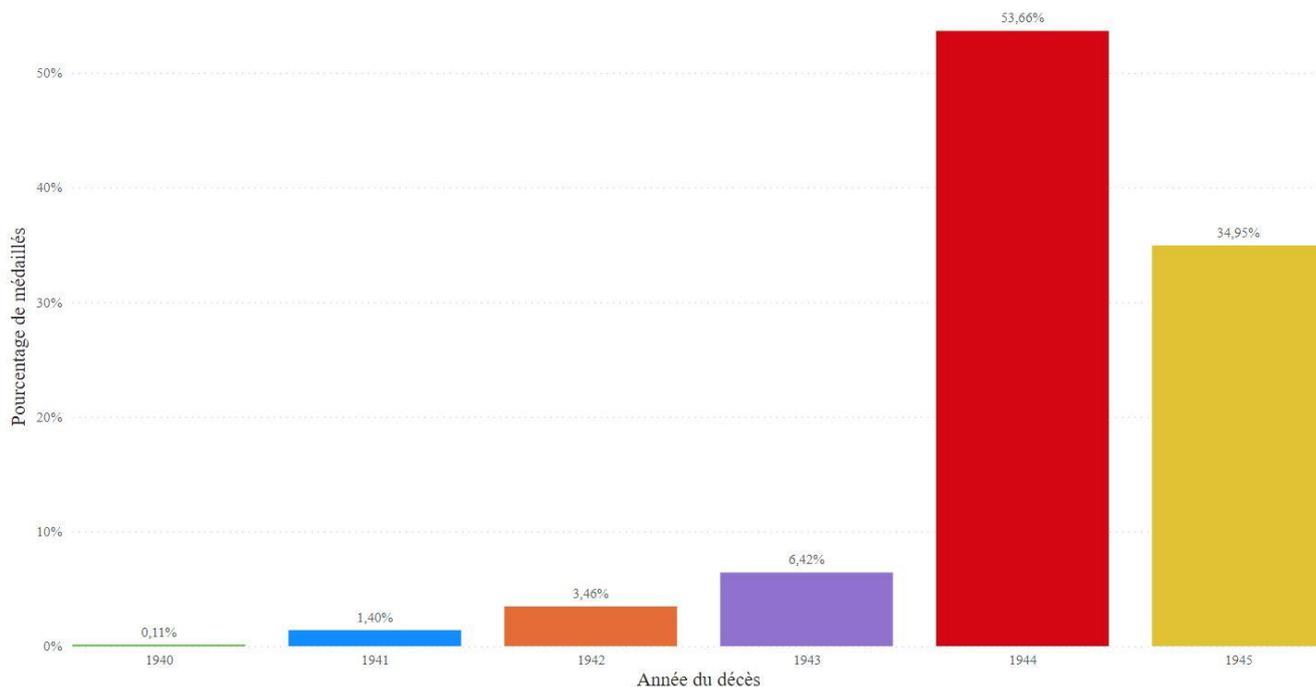
3) Conditions de décès

Les causes de décès sont multiples mais elles répondent aux pratiques répressives des nazis. En premier lieu la mort dans les camps et, ensuite, l'exécution par balle. La mort au combat concerne essentiellement l'année 1944 et les combats de la libération, de même que les assassinats qui correspondent à la brutalisation de l'armée allemande en 1944.

Pourcentage de médaillés par type de décès entre 1940 et 1947



Pourcentage de médaillés par année de décès (1940-1945)



Ces deux graphiques nous montrent que les années de décès sont corrélées avec l’augmentation de la répression et des conditions de survie dans les camps.

Ainsi, on recense 1 804 médaillés morts pendant la guerre, ou bien pour certains quelques années après la Libération des suites des mauvais traitements subis en déportation ou pendant l’internement. Si l’on se fixe aux bornes chronologiques de la guerre, 1940-1945, ce sont 1 776 médaillés décédés pendant le conflit, soit environ 37,95% de notre échantillon, dont la majorité durant l’année 1944. Ce taux de mortalité très important ne peut bien sûr se comparer avec celui de l’ensemble des

résistants français. Il illustre là encore le mode d'attribution de la médaille à titre posthume *par automaticité* aux déportés et internés résistants morts pour la France à partir de 1950.

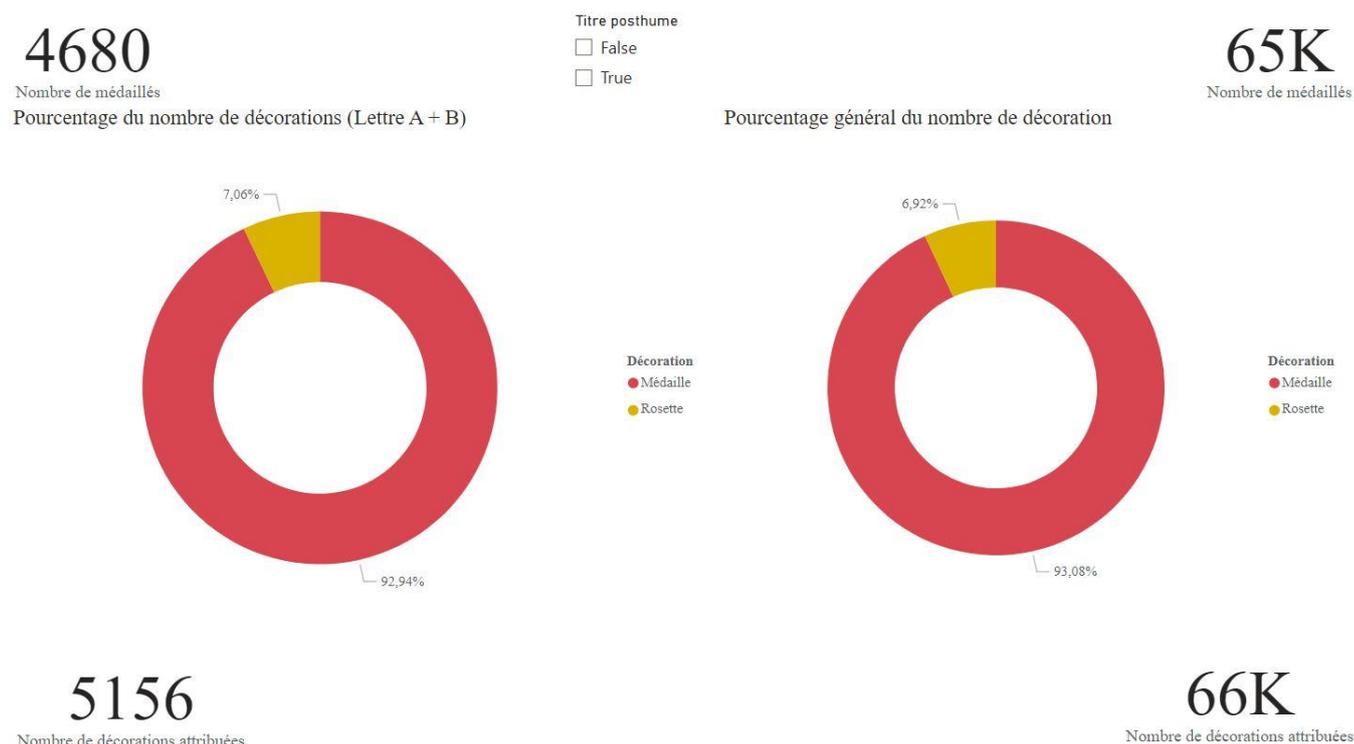
III. Les conditions d'attributions de la médaille de la Résistance française

En 1947, après plus de quatre années d'attribution, la médaille de la Résistance est forclosée. Au total, se sont alors environ 47 440 résistants qui ont été distingués pour leurs faits de résistance face à l'ennemi. Néanmoins, la promulgation de la loi du 6 août 1948, et le décret du 23 septembre 1950 permettent à nouveau d'attribuer la médaille de la Résistance française uniquement à titre posthume, et sous certaines conditions précises.

A) Nombre d'attribution de médaille

Notre échantillon comporte 4 680 individus. On pourrait donc supposer qu'en ce qui les concerne 4 680 médailles ont été attribuées. Cependant, notre logiciel de reporting permet d'établir qu'au total 5 156 médailles ont été attribuées à l'ensemble de l'échantillon, en raison en particulier d'erreurs administratives. Il n'est pas rare en effet que des médaillés aient été décorés sous leur état civil et sous leur pseudonyme. Administrativement parlant, plusieurs personnes ont pu recevoir par décret jusqu'à quatre fois la médaille. Ainsi Robert Aron-Brunetière est titulaire de deux médailles et de deux rosettes.

B) Type de médailles attribuées



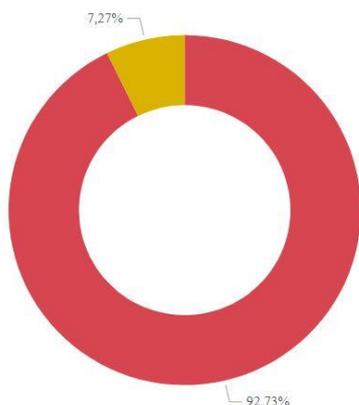
En comparant le type d'attribution de la médaille (avec ou sans rosette) à notre échantillon avec l'ensemble des 65 000 médaillés, les résultats sont similaires avec un écart de 0,14%.

Mais qu'en est-il en considérant séparément les hommes et les femmes ?

4297

Nombre de médaillés hommes

Pourcentage du nombre de décorations (Lettre A + B)



Titre posthume

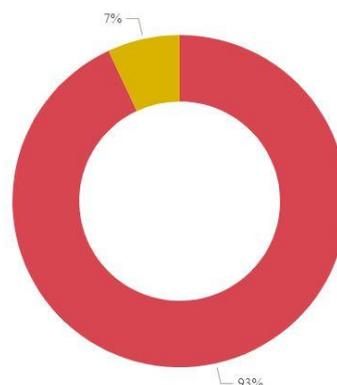
False

True

59K

Nombre de médaillés hommes

Pourcentage général du nombre de décoration



4745

Nombre de décorations attribuées

60K

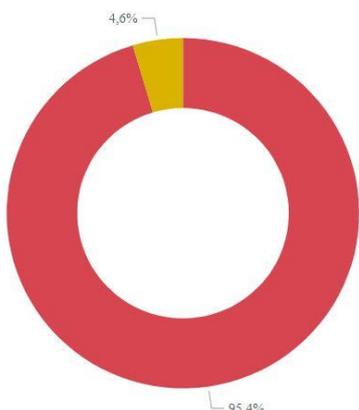
Nombre de décorations attribuées

Par la même analyse, on constate que l'écart entre l'échantillon des 4 297 hommes de notre étude et l'ensemble des hommes médaillés est de 0,27%.

383

Nombre de médaillées femmes

Pourcentage du nombre de décorations (Lettre A + B)



Titre posthume

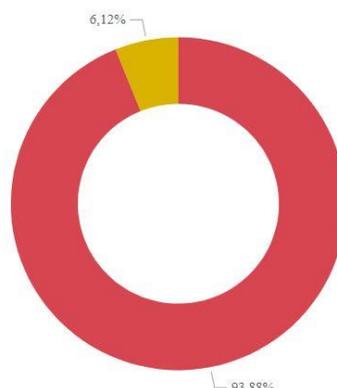
False

True

5633

Nombre de médaillées femmes

Pourcentage général du nombre de décoration



413

Nombre de décorations attribuées

5719

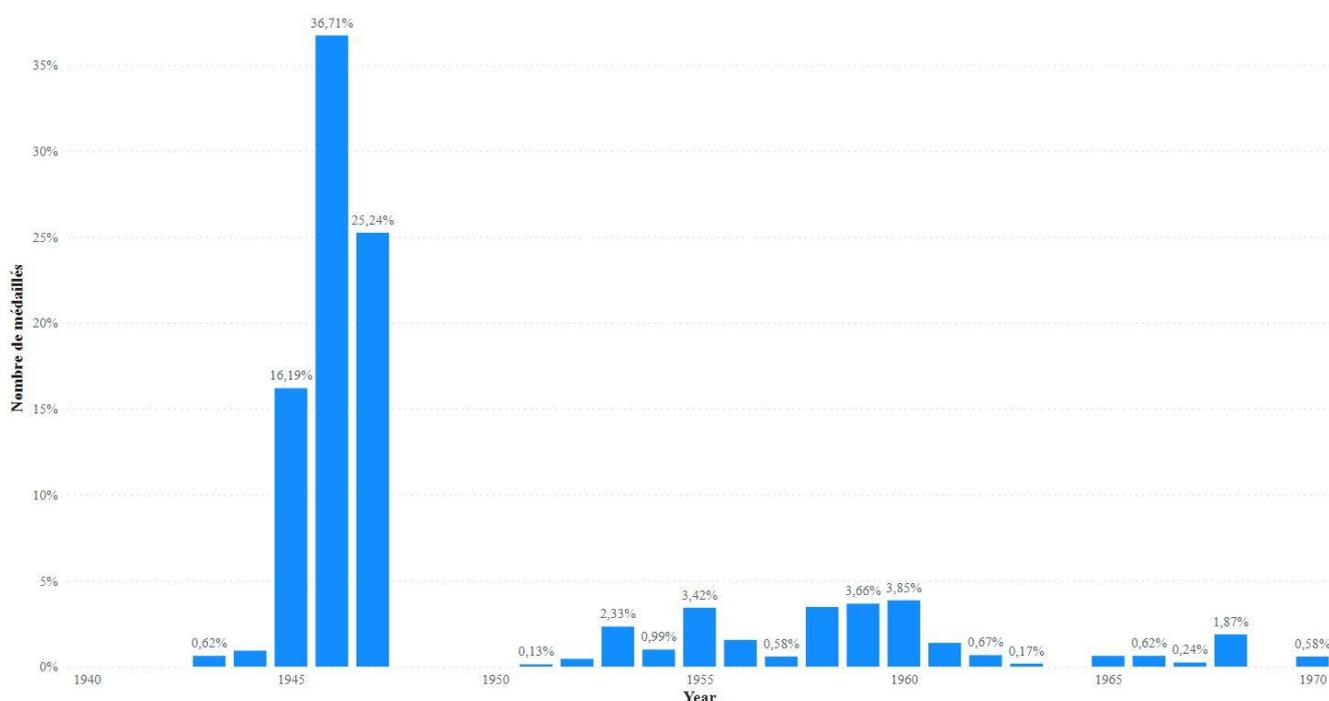
Nombre de décorations attribuées

Chez les femmes, on constate que l'écart est légèrement plus important puisqu'il est de 1,52%. Sur le plan à la fois du nombre d'attribution de médailles et du type de médailles décernées, notre échantillon est parfaitement représentatif de l'ensemble des médaillés de la Résistance française, avec un écart largement en dessous de 1%.

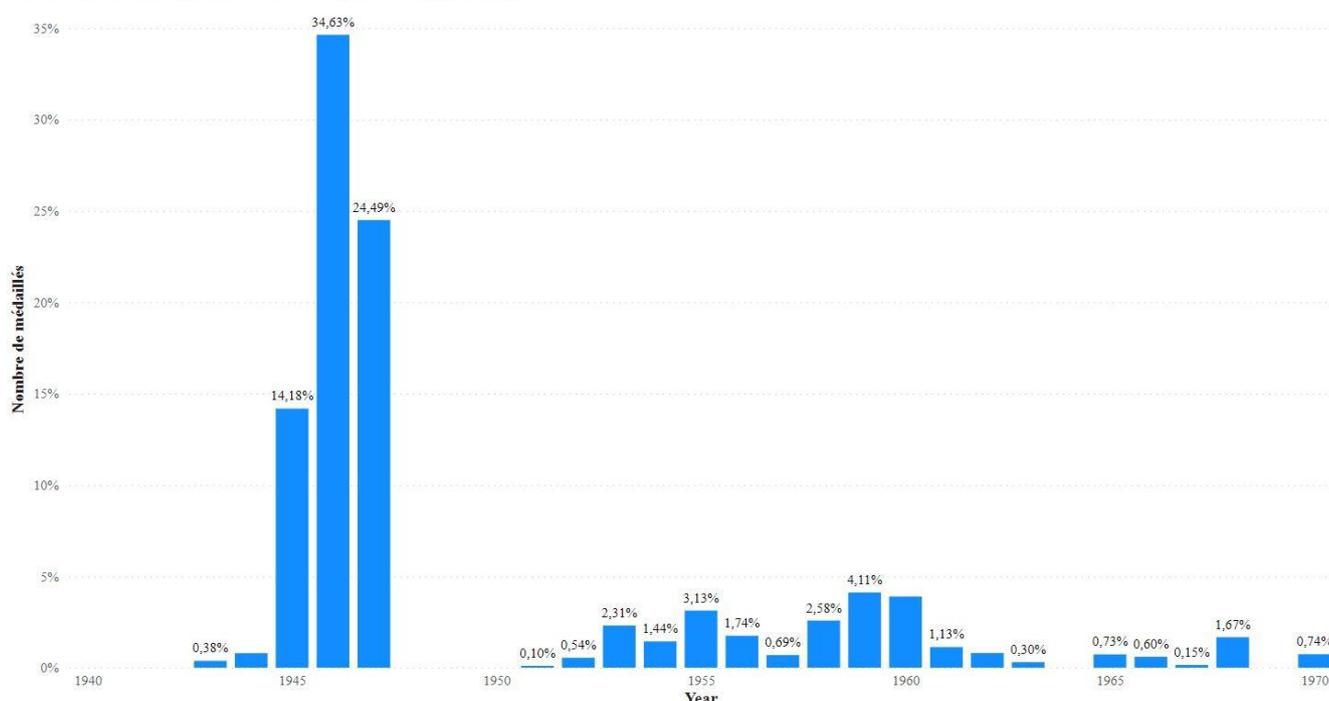
C) Dates d'attribution

Comme on vient de le voir, le nombre d'attribution de médailles et de rosettes est le même entre notre échantillon et l'ensemble des médaillés de la Résistance française. Néanmoins, on peut également se demander si cette répartition est également corroborée si l'on considère les années d'attribution de la médaille. En prenant en compte la même échelle de temps, à savoir les années 1943-1970, nous pouvons extraire un comparatif entre notre panel et la totalité des médaillés. Il est aussi important de noter qu'entre 1948 et 1950, il n'y a pas eu d'attribution de la médaille du fait de sa forclusion.

Nombre de médaillés par année de décret (1943-1970) (Lettre A + B)



Nombre de médaillés par année de décret (1943-1970) (Général)



Ces deux graphiques montrent que le pourcentage de médaillés par année de décret est quasiment identique pour notre échantillon à l'ensemble des médaillés de la Résistance française,

dont l'année 1946 est le point culminant en terme d'attribution. Il n'y a pas de grandes disproportions, les seules variations de tendance constatées se situent entre 1958 et 1960.

D) Attribution à titre posthume

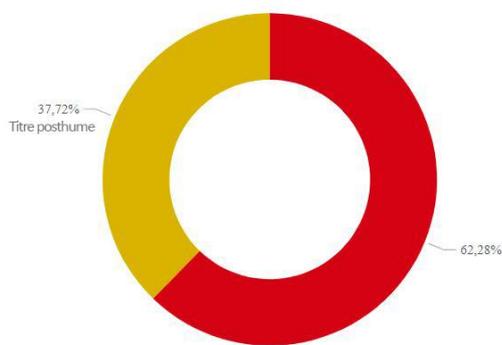
Nous l'avons vu, le nombre d'attributions dépasse le nombre de médaillés mais quelle est la part de remise à titre posthume ?

Comparatif des attributions à titre posthume (hommes et femmes)

4680

Nombre de médaillés

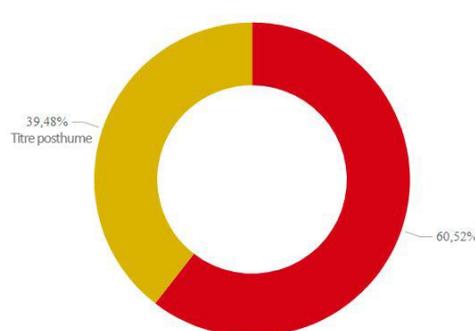
Pourcentage du nombre de décorations (Lettre A + B)



65K

Nombre de médaillés

Pourcentage général du nombre de décoration



5156

Nombre de décorations attribuées

66K

Nombre de décorations attribuées

37,72% des médaillés de notre échantillon sont décorés à titre posthume alors que le taux pour l'ensemble des 64 912 médaillés est 39,48%. Là encore, la variation, inférieure à 1,8%, est assez marginale.

E) Origine des propositions

La commission nationale de la médaille de la Résistance française entérine ou non les propositions d'attribution qui lui sont soumises par le biais, en règle générale, de mémoires de proposition. Il est intéressant de s'interroger sur les proposants signataires de ces mémoires. Il faut néanmoins préciser que ce mode de proposition concerne uniquement les dossiers passés par la commission entre 1945 et 1947, à l'exclusion donc des attributions à titre posthume par automaticité à partir des années 1950.

Dans bien des cas, il est difficile d'identifier le proposant à partir d'une signature manuscrite, si bien que, sur la totalité du nombre d'attribution de médailles, à savoir 5 156, 68,3% des proposants n'ont pu être identifiés. Seuls 31,7% des proposants sont identifiés.

- Décoration
- Médaille
 - Rosette
- Titre posthume
- False
 - True

Nom du proposant	Pourcentage de décoration
LCL André Dulac (MRR)	18,93%
Cnmrf (transformation)	7,26%
FNDIRP	2,50%
Gaston Hyllaire alias Léonie (MRR)	2,44%
Émile Coulaudon alias Colonel Gaspard (CL)	2,26%
Guy Baucheron de Boissoudy (CL)	1,83%
Roger Barberot (CL)	1,77%
Édouard Corniglion-Molinier (CL)	1,65%
Henri Zeller (MRR)	1,53%
Philippe Viannay (MRR)	1,47%
Marie-Madeleine Fourcade (ex Méric) (MRR)	1,34%
Émile Ginas (CL)	1,28%
André Pommies	1,10%
Claude Monod (MRR)	1,04%
Henri Romans-Petit (CL)	1,04%
Paul Rivière (CL)	0,92%
Yves Hirsch-Ollendorff alias Grandval (CL)	0,92%
Paulin Colonna d'Istria (CL)	0,73%
LCL François Huet (MRR)	0,61%
Marcel Durand	0,61%
Marcel Verrière alias Lecomte (MRR)	0,61%
Maurice Bourguès-Maunoury (CL)	0,61%
Colonel Ernest Pruvost (CL)	0,55%
Georges-Louis Rebattet (CL)	0,55%
Paul Boudoube (MR)	0,55%
Albert Eggenspiller (CL)	0,49%
CDT Claude	0,49%
Colonel Albert Lacaze	0,49%
Jacques Serge Adam (MRR)	0,49%
Jean Lejeune (CL)	0,49%
Léonce Dussarrat (MRR)	0,49%
Roger Bonamy (MR)	0,49%
Chef de bataillon Armand Lanlo de Courson	0,43%
Total	100,00%

1638
Nombre de décorations attribuées

Ministère d'attribution	Pourcentage de décoration
Ministère de la Guerre	77,04%
Ministère de l'Intérieur	8,51%
Ministère des Armées	3,98%
Ministère de la Marine	2,69%
Ministère de l'Air	2,20%
Ministère des Colonies	1,84%
Ministère des Travaux Publics	0,67%
Ministère des PTT	0,55%
Ministère de l'Éducation Nationale	0,43%
Ministère des Anciens Combattants	0,43%
Ministère de la Défense Nationale	0,37%
Ministère de la Justice	0,18%
Ministère de la Santé	0,18%
Ministère des Forces Armées	0,18%
Ministère du Travail	0,18%
Ministère de la Défense Nationale et des Forces Armées	0,12%
Ministère des Finances	0,12%
Ministère de la France outre-mer	0,06%
Ministère de l'Agriculture	0,06%
Ministère des Affaires Étrangères	0,06%
Ministère des travaux publics et des transports	0,06%
Ministère des Travaux publics, des transports et de la reconstruction	0,06%
Total	100,00%

André Dulac, responsable de la liquidation des réseaux de la France combattante, est de loin le premier des proposant (18,93%), vient ensuite la commission nationale de la médaille de la Résistance (7,26%), responsable de la transformation de la médaille en rosette, et en troisième position, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (2,5%). Les proposant que l'on retrouve le plus souvent le sont *ès fonctions* en raison des postes qu'ils occupent après-guerre. Par exemple, les mémoires de proposition des FAFI sont en grande majorité signés par Édouard Corniglion-Molinier, général de division aérienne (1,65%). Il en va de même pour les FNFI, dont Roger Barberot, capitaine de corvette, est chargé de liquider les dossiers et de faire les propositions de décorations (1,77%). De même, Émile Coulaudon (2,26%) et Gaston Hyllaire (2,44%), responsables de la liquidation des Mouvements unis de Résistance après-guerre, sont donc souvent signataires des propositions des candidats affiliés aux MUR.

Les proposant sont donc souvent les chefs ou les liquidateurs des organisations à qui il revient de proposer les résistants pour des décorations. Eux-mêmes possèdent souvent déjà de hautes distinctions (croix de la Libération ou médaille de la Résistance avec rosette) mais il n'est pas nécessaire d'être soi-même médaillé pour proposer autrui.

IV. Conclusion

Rappelons que cet essai d'étude partielle des médaillés de la Résistance française avait principalement trois objectifs : vérifier les éventuelles variations de résultat par rapport à l'étude précédente, questionner la représentativité de notre échantillon élargi par rapport à l'ensemble de ce que nous pouvons connaître avec précision des 64 912 médaillés, et enfin dresser une analyse historique et scientifique des données recueillies sur cet échantillon issu des rangs de la Résistance française.

Le logiciel de reporting a permis d'isoler un échantillon précis des médaillés et de répondre à la majorité des questions envisagées. Quant à la représentativité de notre panel, nous avons pu constater qu'en comparaison avec les données connues pour l'ensemble des médaillés, en terme de genre, d'âge moyen, de type et d'année d'attribution de la décoration, de décès et de titre posthume, notre écart ne dépasse pas les 1,5%. En conséquence, sur ces aspects, l'échantillon des 4 680 médaillés de la

Résistance française, objet de cette étude, peut être considéré comme représentatif de l'ensemble des médaillés.

Néanmoins, nous percevons certaines limites qui peuvent être amenées à disparaître avec la continuité de ce travail de recherche et le développement du logiciel de reporting. Même si nous pouvons compléter la grande majorité de nos champs de recherches par l'utilisation des sources de l'Ordre de la Libération et du Service historique de la Défense de Vincennes, certaines données, telles que les proposants, le niveau d'étude, le lieu et l'année d'engagement, restent lacunaires au niveau des sources. Idéalement, il faudrait pouvoir diversifier les sources, notamment par l'accès à des archives familiales qui pourraient potentiellement approfondir notre recherche.

Sur le plan historique et scientifique, nous avons pu confirmer un certain nombre d'éléments. Que les médaillés sont en grande partie **issus du monde ouvrier et commerçant** et qu'ils sont majoritairement des **urbains**. Qu'ils débutent leur résistance principalement en **1942-1943**, et dans les grands bassins de la Résistance (Seine, Bouches-du-Rhône, Isère, Alpes-Maritimes, Finistère, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme). Nous avons pu également confirmer que les Français libres, loin d'être absents, sont malgré tout très minoritaires parmi les médaillés. Sans surprise, la Résistance intérieure est donc prépondérante. Il apparaît également que la résistance gaulliste est mieux représentée que la résistance communiste.

Cette étude sur des médaillés de la Résistance française, pris dans une globalité, avait commencé en 2022 et portait alors sur l'exploitation des dossiers de 2 092 médaillés. Ce premier pas d'une tentative d'analyse prosopographique a été suivi de cette étude réalisée au second semestre 2024 et portant, elle, sur 4 680 cas, soit 7,2% de l'ensemble des médaillés de la Résistance. Dans la très grande majorité des cas, à quelques dixièmes de points près, la seconde étude est venue confirmer les résultats de la première.

Cependant, quelques variations ont été relevées qui portent sur :

1/ L'état-civil

- La France métropolitaine comme lieu de naissance (92,61% contre anciennement 88,93%), ceci s'expliquant en partie par le fait que de nombreux patronymes originaires d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient commencent par la lettre A (Abadie, Abdel Khader, Aboulker, etc.) objet de la première étude.
- Le classement de tête des étrangers où les Italiens, Polonais et Espagnols représentaient chacun 7% des médaillés étrangers et sont désormais départagés en faveur des Italiens (12,17%), puis des Polonais (10,05%), et enfin des Espagnols (7,41%).

2/ Les catégories socio-professionnelles

- La première des catégories socio-professionnelles demeure plus que jamais la classe ouvrière avec 29,06% contre 25,8% dans l'étude précédente.

3/ L'appartenance résistante

- Le nombre des médaillés appartenant à la France libre augmente légèrement (17,82% aujourd'hui contre 15,48%).
- La proportion des Forces britanniques parmi les médaillés (2,04% contre 0,20%) s'explique par le fait que les agents du SOE sont désormais comptabilisés dans les forces britanniques alors qu'auparavant ils l'étaient dans les réseaux sans précision.

- La prépondérance chez les FFL de l'appartenance au BCRA (48,55 % contre 32,89%) ce qui la place désormais avant les FFL de l'armée de Terre (26,5%). Ceci parce que les agents des réseaux BCRA n'étaient pas systématiquement comptabilisés comme tels.
- Les pays d'engagement hors métropole où le Royaume-Uni, qui occupe toujours la première place (37,4%), est suivi par l'Indochine (7,85% contre 6,67%) qui passe devant le Maroc (5,37% contre 7,5%), à égalité avec le Tchad (5,37% contre 3,75%).

4/ La répression

- Le taux d'internement qui augmente sensiblement (34,4% contre 31,7%).
- Les lieux d'internement des femmes où le Fort de Romainville (11,23% contre 8,43%) arrive en tête en lieu et place de la prison de Fresnes (7,83% contre 9,55%).
- La mortalité en déportation (68% contre 61%).

5/ L'attribution

- La possibilité donnée désormais par notre logiciel de reporting de quantifier les différentes filiations au sein de la base de données.
- Il faut enfin signaler que plusieurs champs (année d'arrestation, année d'engagement par organisation) ont été ajoutés depuis l'étude de 2022, ce qui permettra d'élargir le champ futur des investigations.

Cette étude pourra être affinée à l'avenir par le même travail portant sur un panel plus large encore qui pourra confirmer ou infirmer les résultats obtenus. L'histoire des médaillés de la Résistance demeure encore un vaste chantier à explorer et qui ne demande qu'à être complété par de nouvelles contributions. C'est également une part importante de notre histoire récente qui mérite d'être défrichée et exposée au plus grand nombre.

Vladimir Trouplin,
directeur scientifique de l'ordre de la Libération

Mathieu Blanchard,
chargé de recherches historiques